

Remise de médailles du travail aux employés communaux



Au premier plan, les deux médaillés du jour, Nadine Tacquard et Alain Cottet. Photo Claude Daucourt

La cérémonie des vœux aux employés municipaux a été l'occasion pour le maire de Morvillars, Françoise Ravey, de remettre des médailles du travail à deux anciens membres du personnel communal.

Mardi soir, les élus morvellais avaient convié les membres du personnel de la mairie pour la cérémonie des vœux.

Deux employés ayant effectué une partie de leur carrière professionnelle dans la commune ont été décorés de la médaille du travail.

Nadine Tacquard a reçu la médaille en argent pour vingt années de service. Une grande partie de sa carrière s'est déroulée à la mairie de Morvillars en qualité d'adjoint technique, affectée à l'école maternelle.

Jusqu'en juillet dernier, date à laquelle elle a sollicité et obtenu une mise en disponibilité pour préparer une nouvelle orientation professionnelle.

Alain Cottet, retraité depuis le mois de janvier 2011, a été décoré de la médaille grand or, pour quarante-cinq années de service, dont quinze au service de la commune, en qualité d'adjoint aux services techniques.

Françoise Ravey a salué le remarquable travail effectué par l'ensemble des membres du personnel administratif et technique, sous la houlette de la secrétaire de mairie, Christine Chrétien.

Au terme de la première année pleine de la nouvelle équipe municipale, elle a tenu à souligner l'investissement de tous, malgré une réduction des effectifs imposée par de nécessaires restrictions budgétaires, pour parvenir au redressement de la commune.

Elle a souhaité la bienvenue à la dernière venue dans l'équipe, Alexandra Fleury, qui a pris ses fonctions il y a quelques jours seulement au secrétariat de mairie, chargée de l'accueil et de l'état-civil.

Le 10/01/2013 par Claude Daucourt

Vœux aux employés et médailles du travail



Les élus autour des deux médaillés : Nadine Tacquard et Alain Cottet.

Mardi, étaient réunis à la mairie de Morvillars les élus et les employés communaux à l'occasion des vœux du maire et de la remise de médailles du travail.

En préambule, Françoise Ravey a donné la parole à Christine Chrétien, secrétaire de mairie. « Après six mois de présence et un investissement total, je compare l'équipe des employés à une équipe de rugby, énergie, volonté, travail en commun, respect des règles, goût de l'effort. Alors pour 2013, tous mes vœux et je propose la troisième mi-temps pour le printemps avec concours de pétanque et barbecue. » Une proposition approuvée à l'unanimité.

Puis le maire a eu une pensée pour Thierry Maranzana, qui manque à tous, et aura fait un bilan de l'année écoulée : l'effectif du personnel qui aura diminué de quatre personnes, l'arrivée d'Alexandra Fleury en remplacement du prochain départ de Corinne, sans oublier l'agence postale qui contrairement à l'ancien bureau de poste voit le nombre de ses clients en constante augmentation.

Cette soirée s'est poursuivie par la remise de médailles du travail. Tout d'abord celle en argent (20 ans de travail) à Nadine Tacquard, actuellement en disponibilité, qui est entrée au service de la mairie en 1989. Puis la médaille grand or (45 années de bons services) à Alain Cottet, retraité depuis janvier 2011 et qui était entré à la mairie en 1996. Chacun s'est vu remettre un présent par Françoise Ravey. Et comme il est de tradition à cette période, la galette des rois est venue conclure cette cérémonie.

Le 10-01-2013 par Pierre Leguen

Vin et marrons chauds pour vœux sibériens



Les élus ont fait preuve de célérité dans leurs discours, la cérémonie se déroulant à l'extérieur.

Dimanche, c'est dans la froidure de l'hiver et sous la glace que Françoise Ravey, maire, et son conseil, ont reçu la population qu'ils avaient invitée pour la célébration des vœux des élus. Malgré ce temps sibérien, bon nombre d'habitants ont fait le déplacement vers la place du marché où se tenaient ces vœux se tenaient sur la place du marché.

Les discours ont été très brefs, Françoise Ravey ouvrant par une réflexion : « Les discours les plus courts sont toujours les meilleurs. »

Elle a excusé l'absence de Jean-Marc Bassaget, secrétaire général de la préfecture, et a remercié de leur présence Yves Ackermann, président du conseil général, Damien Meslot, député de la circonscription, Étienne Butzbach, président de la Cab, et Christian Rayot, conseiller général du canton. À noter, la présence très remarquée de Christophe Viellard, ce grand patron du Territoire : une première que le maire n'a pas manqué d'apprécier.

Le maire a évoqué également les subventions que les uns et autres ont accordées à Morvillars dans ces périodes difficiles. Elle a fait un court rappel des travaux réalisés en 2012, et donné les prévisions 2013, notamment le périscolaire et l'école.

Françoise Ravey a rappelé le souvenir de Thierry Maranzana avant de donner la parole à ses hôtes qui tous ont suivi sa démarche dans la simplicité et la rapidité du discours. Chacun a rappelé le travail fourni par la nouvelle équipe. L'après-midi s'est conclu dans la bonne humeur, en musique avec vin et marrons chauds sans oublier les pâtisseries.

Le 22-01-2013 par Pierre Leguen

Une cérémonie des vœux chaleureuse mais glaciale



Françoise Ravey a présenté ses vœux, à l'aube d'une année qui s'annonce encore bien remplie pour les élus. Photo Claude Daucourt

La cérémonie des vœux du maire et de la municipalité de Morvillars s'est déroulée dimanche, en plein air sur la place du marché. Beaucoup d'habitants et de personnalités s'étaient néanmoins déplacés.

Venir à la cérémonie des vœux, dimanche en fin d'après-midi, en affrontant froid, neige et verglas, relevait presque de l'exploit sportif. Les Morvellais avaient pourtant répondu en grand nombre à l'invitation de la municipalité pour cette manifestation, en plein air sur la place du marché. Damien Meslot, député, Yves Ackermann, président du conseil général, Christian Rayot, conseiller général du canton, Étienne Butzbach, président de la Communauté de l'agglomération belfortaine (Cab), et Christophe Viellard, représentant VMC Pêche, le seul établissement industriel du village, étaient également présents.

Périscolaire

Les conditions climatiques ont imposé à chaque intervenant une remarquable concision dans ses propos : tous ont néanmoins salué le travail remarquable réalisé par l'équipe municipale depuis son arrivée à la tête de la commune.

Le maire, Françoise Ravey, après un rapide bilan des dossiers traités en 2012 a rappelé les grands projets à mener au cours de l'année qui commence. Ils concernent en premier lieu les très importants travaux de mise aux normes de l'école et l'aménagement des locaux périscolaires au premier étage de celle-ci. La création du site internet de la commune sera également réalisée cette année. Un outil important de communication, celle-ci faisant partie des priorités de l'équipe municipale.

Sur le plan intercommunal, les travaux de réfection de l'installation électrique de l'église seront menés avec les élus de Méziré, commune copropriétaire de l'édifice. Concernant ce dossier, Françoise Ravey a annoncé qu'une subvention de 23 000 € de l'État venait d'être accordée pour aider au financement de cette opération.

Les prix du concours de décorations de Noël ont également été remis. Le premier à M. et M^{me} Tacquard, 10, rue des Chardonnerets, le second à M. et M^{me} Leber, 1, rue sur le Chêne et le troisième à M. et M^{me} Jaumes, 10, impasse des Combes.

Même si elle n'est pas parvenue à faire fondre la glace, une chaleureuse ambiance s'est ensuite installée parmi les invités autour des buffets préparés à cet effet, garnis de pâtisseries et de marrons et vin chauds.

Le 22/01/2013 par Claude Daucourt

Finances, forêts... au conseil

Le conseil municipal s'est réuni le 29 janvier. Quinze points figuraient à l'ordre du jour. Tous les sujets, sauf un, ont été votés à l'unanimité.

- Personnel : avancement, horaires, agent de prévention (ancien ACMO ou dans le privé CHSCT) et régime indemnitaire ont été débattus. Une prime de 40 à 46 € mensuels sera versée à tous les agents.

- Finances : admission en non-valeur (des impayés), droit de place et ouverture de crédits ont été étudiés par les élus qui ont autorisé le maire à prélever sur les fonds communaux la somme de 150.000 € pour régler des factures.

- Forêt : M. Boichard explique : « Même si nous ne nous engageons pas financièrement dans la réalisation du chemin pédagogique en forêt avec Méziré, nous donnons notre accord, une nouvelle parcelle d'affouage, une subvention du fonds le FEDER ayant été obtenu, la replantation pour 35.331€ sera réalisée».

- Demandes de subventions : 50 € sont accordés à la Prévention routière ; 100 € sont donnés à l'ASM Belfort, pour une athlète morvelaise qui se déplacera à un championnat en Espagne (une abstention). Une demande de subvention sera demandée au régime des amendes de police pour les panneaux et la sécurisation de la rue du Rossignol.

- Restauration scolaire : la convention entre le conseil général et le collège est renouvelée.

Divers

La CNP sera le nouvel assureur de la commune.

Mme le Maire a remercié Bernard et les bénévoles pour leur travail à la mairie.

Le public a posé quelques questions au sujet des encombrants débordant sur la chaussée, et sur le reboisement.

Le 01-02-2013 par Pierre Leguen

Les élus se penchent sur la sécurité routière et les pesticides



Le conseil municipal de Morvillars s'est réuni mercredi soir. Des travaux de sécurité sur la voirie communale et l'engagement dans l'opération « Zéro pesticide »

Un objectif prioritaire en termes de sécurité routière : réduire la vitesse rue de Rossignols. Photo Claude Daucourt

Ordre du jour dense pour les élus de Morvillars, mercredi soir. Les questions liées à la sécurité routière sur la voirie communale ont été une nouvelle fois évoquées. Parmi celles-ci, la vitesse excessive des véhicules dans la rue des Rossignols est une priorité. Des devis estimatifs pour différents aménagements susceptibles d'améliorer la situation sur cette voie ont été sollicités. Une demande de subvention sera adressée au conseil général au titre des amendes de police pour aider au financement des travaux qui seront réalisés.

Dans le même temps, une opération sera menée pour améliorer la signalisation sur l'ensemble des voies communales. Une étude a montré que de nombreux panneaux existants sont obsolètes ou inutiles alors qu'à d'autres endroits, de nouveaux devront être implantés. L'ensemble de ces travaux liés à l'amélioration de la sécurité devraient être réalisés au cours de l'année 2013.

L'Agence de l'eau et le conseil régional ont lancé un appel à projets concernant l'opération Zéro pesticide. « Les actions en faveur du respect de l'environnement sont une de nos priorités, a rappelé le maire, Françoise Ravey. Je vous propose de nous engager dans cette opération. » Suggestion approuvée à l'unanimité par les élus, même si le détail des actions qui pourront être menées dans ce cadre n'est pas encore clairement déterminé.

Une première mesure allant dans ce sens a néanmoins déjà été prise : les services techniques n'utilisent désormais plus de désherbant chimique.

D'autres sujets en bref

Personnel communal.- L'horaire de travail des employés communaux sera établi sur une base hebdomadaire de 36 heures pour leur permettre de bénéficier de ponts au cours de l'année. Un nouveau régime indemnitaire, plus équitable, sera mis en place pour l'ensemble des membres du personnel communal.

Subventions.- Les élus ont décidé d'attribuer des subventions de 50 € à la délégation départementale de la Prévention routière et de 100 € à l'ASMB patinage artistique, une des membres du club, Maeva Baumgartner, étant domiciliée à Morvillars.

Restauration scolaire.- Une nouvelle convention sera signée entre la commune, le collège et le conseil général pour l'accueil des élèves de primaire à la restauration du collège, en attendant l'aménagement des nouveaux locaux pour ce service au premier étage de l'école.

Archives.- L'archiviste du Centre de gestion interviendra, pendant trois jours, pour la mise à jour des archives communales.

Le 05/02/2013 par Claude Daucourt

Le bel âge passe à table



Déjà, l'an passé le CCAS et la municipalité de Morvillars s'étaient mobilisés pour cet instant de convivialité qu'est le repas des gens du bel âge. Cette année, c'est le 24 février qu'une grande partie des anciens était présente au château pour une journée festive et profiter d'un repas composé d'une terrine fondante de magret, de blanc de poulet sauce savagnin, d'une trilogie de fromage et d'une tarte à l'abricot. L'assemblée a aussi pu profiter de l'animation musicale de Yannick Tisserand de Delle et son accordéon.

Et pas de bon repas sans petits discours. Après que Françoise Ravey, maire, a félicité le CCAS et ses bénévoles, la parole a été donnée à Lydie Baumgartner. Celle-ci précise que les enfants ont participé à cette journée en ayant préparé les menus disposés sur les tables alors que Mme Moine a confectionné au crochet tous les ronds de serviette.

Un rappel a été fait quant au questionnaire adressé avec l'invitation, permettant de mieux cibler les besoins de chacun et, pour ceux qui le souhaiteraient, recevoir « La Boîte du fil d'Ariane » dans laquelle se trouve tout ce que les services de premiers secours ont besoin si nécessaire. Fournie gracieusement par le Lions Club de Belfort, cette petite boîte, une fois remplie et étiquetée, est placée dans le réfrigérateur de la maison.

Après les discours, place a été donnée à l'apéritif, au repas et à la musique. Au vu de l'engouement pour cette journée et le nombre des convives, le CCAS et la municipalité devront prévoir une édition 2014. Le 26-02-2013 par Pierre Leguen

La municipalité invite les anciens

Comme l'an passé, le centre communal d'action sociale (CCAS) de Morvillars a organisé une journée festive pour les personnes du troisième âge. Dimanche, au château communal, de très nombreux anciens du village ont été accueillis par le maire Françoise Ravey et ont passé une journée conviviale autour d'un succulent repas. L'ambiance musicale était assurée, de fort belle manière par Yannick Tisserand, de Delle.

Lydie Baumgartner, adjointe chargée du CCAS, a précisé que les enfants ont été associés à la préparation de cette journée en réalisant les menus pour les convives. Chaque membre du CCAS a réalisé sa part de travail pour que l'accueil réservé aux invités soit à la hauteur de leurs attentes.

À l'invitation pour ce repas avait été joint un questionnaire. Il permettra aux élus de mieux cibler les besoins et les attentes de cette tranche d'âge de la population.

Le 28/02/2013 par Claude Daucourt

Recrutement des jeunes pompiers : les élus sollicités



Les élus ont visité l'ensemble des locaux du centre de secours des Tourelles. Photo Claude Daucourt

Répondant à l'invitation du chef de centre des Tourelles, le lieutenant Olivier Trousselle, les membres du conseil municipal de Morvillars ont visité mardi soir les locaux des soldats du feu. La question du recrutement des jeunes sapeurs était à l'ordre du jour.

Depuis leur élection, en 2011, à la tête de la commune de Morvillars, le maire, Françoise Ravey, et son équipe n'avaient pas encore eu l'occasion de visiter le centre de secours des Tourelles, pourtant implanté sur le territoire communal. C'est désormais chose faite, une grande partie des élus ayant effectué mardi une visite commentée de l'ensemble des locaux du centre.

En compagnie d'Olivier Trousselle et du sergent-chef Frédéric Tassetti, président de l'Amicale des sapeurs pompiers, ils ont découvert les différents secteurs de ce bâtiment récent, mis en service il y a dix ans seulement, en 2003.

Le centre des Tourelles compte 34 sapeurs-pompiers, tous volontaires, dont 29 sont opérationnels à ce jour. Quatre femmes font partie de ces effectifs. Ils sont répartis en trois équipes qui sont d'astreinte une semaine sur trois. Ils assurent en moyenne 350 interventions par an.

Du standard équipé de la console qui organise l'ensemble des interventions aux vestiaires en passant par le garage des véhicules d'intervention, avant une visite des lieux de vie des sapeurs-pompiers (chambres, salle de sport, salle télé, cuisine et salle à manger), les élus ont pu mieux appréhender l'organisation des services de secours et la vie des sapeurs-pompiers d'astreinte dans leur centre.

La question du recrutement a été évoquée. Le centre des Tourelles recherche des adultes volontaires, mais aussi et surtout des jeunes, à partir de 13 ans, pour intégrer le corps de jeunes sapeurs-pompiers (JSP).

Dans cette optique, il participera à la deuxième édition de la journée des associations organisée par la commune, et interviendra dans le cadre du centre aéré qui se déroulera pendant les prochaines vacances de Pâques. Enfin, une rubrique sera consacrée aux JSP dans le prochain numéro du bulletin municipal.

Le 01/03/2013 par Claude Daucourt

Première visite des Tourelles



Devant le matériel d'intervention.

Le conseil municipal vient d'effectuer sa première visite au centre de secours. Françoise Ravey, entourée d'une grande partie de son conseil, a été reçue par le Lieutenant Olivier Trousselle, chef de corps et le sergent-chef Frédéric Tassetti, président de l'amicale des sapeurs pompiers.

Le Lieutenant Trousselle explique le mode de fonctionnement, avec 34 pompiers dont quatre femmes. Tous les pompiers sont volontaires, ici pas de professionnels, et la rotation des astreintes a lieu toutes les trois semaines. Nombre de sorties : 350 par année.

Avec le sergent-chef Tassetti, les pompiers expriment les difficultés rencontrées à recruter des JSP (jeunes), pourtant le nombre d'animations menées sur le périmètre d'influence devrait avoir des effets.

Olivier Trousselle se demande pourquoi les collégiens ne viennent pas s'inscrire, alors qu'à Rougemont-le-Château, par exemple, cela fonctionne très bien !

Le maire interroge à son tour. « Je ne comprends pas pourquoi les Tourelles ne peuvent intervenir sur le site Seveso d'Antargaz en cas de problème majeur, vous êtes considéré comme victime ? PPRT oblige. Alors pourquoi avoir construit ici ? ».

La visite se poursuit par le centre d'appel, puis le parc des véhicules, les bureaux les chambres, puisque le délai d'intervention étant de 7 minutes, bon nombre des SP habitant trop loin couchent sur place.

À noter, personne n'a voulu essayer la colonne de descente...

La visite s'est achevée... Par le verre de l'amitié offert par le président Tassetti.

Le 4-03-2013 par Pierre Leguen

Rythmes scolaires : la réforme est reportée à 2014



La réforme des rythmes scolaires ne sera appliquée qu'à la rentrée 2014 à l'école de Morvillars.
Photo Claude Daucourt

Une réunion de concertation sur la réforme des rythmes scolaires a eu lieu mardi à Morvillars. L'application de la réforme est reportée à la rentrée 2014.

À l'initiative de la commune de Morvillars, une réunion de concertation entre élus, enseignants et parents d'élèves, s'est déroulée en mairie mardi pour engager une réflexion sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Françoise Ravey, maire, a annoncé que la commune avait décidé, en accord avec les communes de Froidefontaine et Charmois qui scolarisent leurs enfants à la maternelle, de reporter la mise en place de cette réforme à la rentrée de septembre 2014. Elle a tenu à préciser les raisons qui ont poussé les élus à prendre cette décision.

Travaux et réforme ne font pas bon ménage

Tout d'abord, les travaux de grande ampleur prévus dans le bâtiment scolaire ne peuvent pas être menés de front avec une réorganisation en profondeur de l'organisation scolaire et périscolaire.

D'autre part, dans les prochaines semaines, l'attribution de 18 nouveaux logements locatifs de type T4 ou T5 et la fermeture de l'école privée risquent de bouleverser les effectifs de l'école.

Enfin, les moyens financiers à mettre en œuvre sont très importants, d'autant que la commune souhaite, à cette occasion, optimiser les services mis à disposition des enfants et des jeunes, en engageant en parallèle une réflexion sur la mise en place d'un accueil de loisirs le mercredi et pendant les petites vacances.

Élus et enseignants ont ensuite évoqué les détails de la nouvelle organisation prévue qui, il faut bien le reconnaître, pose actuellement de nombreuses questions, souvent sans réponses.

Une organisation qui reste à définir

Pour y voir un peu plus clair, la commune fera parvenir très prochainement à toutes les familles du village, un questionnaire de besoins concernant l'école, le périscolaire et les activités de loisirs. Contact sera pris également avec la Caisse d'allocations familiales (Caf) pour faire le point sur les aides qu'elle peut accorder dans ces domaines. Les enseignants, de leur côté, vont commencer à réfléchir aux modalités de mise en place de cette réforme en conseil des maîtres.

Autant d'éléments qui devraient permettre d'aller plus avant dans la réflexion lors de la prochaine réunion. Il semble en tout cas que le délai supplémentaire accordé aux différents intervenants avec l'application de cette réforme en 2014 ne leur laissera finalement pas trop de temps pour élaborer un projet cohérent visant l'intérêt des enfants.

Le 15/03/2013 par Claude Daucourt

Que penser des rythmes scolaires ?



Ils étaient nombreux devant l'école le 20 avril 2012 pour s'exprimer. Cette fois, pas de remontées.

Les élus de la commune ont à cœur de préparer la réforme des rythmes scolaires mais pas à n'importe quel prix ni sans concertation. Même si, en réunion de commission, la décision de reporter la mise en place de ces rythmes pour la rentrée 2014 (ce sera voté lors du prochain conseil du 27 mars), il faut préparer ce changement sans perdre de temps. C'est la raison qui a poussé Mme Ravey, à proposer une première réunion aux représentants des parents d'élèves et aux instituteurs mardi à 17 h 15.

En préambule, Mme Ravey a donné la position qui va être celle des élus et a exposé les raisons. En premier, les travaux qui vont être faits à l'école pour y installer le périscolaire et la modification des classes. Ensuite, les moyens qu'il faut y consacrer, entre 25 et 30.000 € (personnel supplémentaire) qui seront subventionnés dans un premier temps... « Mais après ? » s'interroge l'élue. « Nous sommes actuellement en chantier sur un projet « petite enfance » en relation avec la CAF (contrat enfance jeunesse) ». Par ailleurs, elle invite à voir la problématique des effectifs : « Nous risquons, à l'inverse des années passées, de devoir agrandir. Néolia, va livrer les 18 T4 et T5 le 26 mars. Nous comptons recevoir des familles avec enfants ». Cinquième argument : le délai pour donner sa réponse était le 9 mars, « un peu court ». Puis Lydie Baumgartner, première adjointe en charge des écoles, expose ce que doit être le nouveau rythme scolaire, relayée par la directrice de l'école Mme Laurent : le temps de classe ne change pas, il sera réparti sur neuf demi-journées (avec le mercredi matin). « Il faudra ensuite définir comment utiliser les 36h d'extension pédagogique, comment marier cela avec le périscolaire, non obligatoire pour les communes » rappelle Mme Laurent. Mme Baumgartner, précise qu'un questionnaire à l'adresse des parents va être envoyé pour connaître leurs attentes. À la question, « Avez-vous des remontées de parents d'élèves ? », profond silence. D'autres réunions vont être initiées. Un sujet de société à suivre.

Le 18-03-2013 par Pierre Leguen

Un nouvel outil de communication

Depuis l'élection du nouveau conseil municipal, les élus ont un maître mot, « la communication », sous toutes ses formes.

Après les réunions d'informations, le bulletin semestriel rétrospectif comprenant des dossiers de fond, voici un outil complémentaire : une feuille d'information donnant des infos sur le court terme, et ce sera le « Morvi-Light » version légère donc.

Des infos basiques à destination de toutes les boîtes aux lettres des habitants. Sa parution sera mensuelle : il s'agit d'un recto verso pour des infos pratiques et un agenda d'anticipation.

Le 20-03-2013 par Pierre Leguen

Réforme des rythmes scolaires en 2014

Il n'est pas commun qu'un conseil municipal s'achève par une coupe et un morceau de gâteau d'anniversaire offert au public mais c'est pourtant ce qu'il s'est passé lors de la dernière réunion des élus.

Toutes les délibérations ont été prises à l'unanimité.

- Report de la réforme sur le rythme scolaire à la rentrée 2014 : la convention avec les Francas est reconduite, modifiée dans le temps pour correspondre à l'année scolaire et non civile, donc signée pour 18 mois jusqu'au 4 juin 2014.

- Subventions : toutes les demandes de subventions ont été rejetées (Banque alimentaire, PEP90, Croix Rouge). Mme Zumbihl a précisé que cette décision était prise conformément à la position du conseil en début de mandat.

- Restructuration de la restauration scolaire : Mme le maire a informé que, pour arriver à maintenir financièrement la part communale et obtenir un maximum de subventions, le dossier est scindé en deux phases : 2013 le périscolaire et cantine ; 2014, les modifications sur l'école. Pour la phase 1, le coût s'élève à 381.900 € avec 264.500 € de subventions et pour la phase 2, le coût se chiffre à 201.800 € avec 147.000 € de subventions. Pour la commune, les deux phases réunies vont coûter 171.500 €. A noter, que la mise aux normes 2005 sur l'accessibilité sera réalisée en même temps avec l'installation d'une plateforme élévatrice.

Divers

- La commune va adhérer au projet 0 pesticide.

- La motion de soutien au Maire de Vescemont est adoptée.

- Pour la commémoration des 100 ans de la première guerre mondiale 1914-1918, une commission éphémère va être constituée, la commune ayant été sélectionnée par la préfecture.

- M. Boichard a exposé un dossier intercommunal sur l'avenir de la forêt. En effet, un programme de 22 ans (1991-2012) vient de s'achever avec l'ONF. Un second projet 2014-2033 doit être initié, dans lequel se trouveront une étude de cette dernière et un exposé sur l'aménagement. Une première réunion s'est tenue avec Méziré.

- Il est rapporté à la demande d'un habitant, le montant des bénéfices du bois sur 2012 : 12.922 €.

Le 29-03-2013 par Pierre Leguen

Une restructuration du bâtiment scolaire en deux phases



Les travaux de restructuration du bâtiment scolaires seront réalisés en deux phases, en 2013 et en 2014. Photo Claude Daucourt

L'opération de restructuration complète du bâtiment de l'école de Morvillars prévue initialement pour 2013 s'étalera sur deux ans pour optimiser les possibilités de subventions et ne pas mettre à mal les finances communales.

Le conseil municipal de Morvillars a entériné mercredi soir le nouveau plan de financement présenté par le maire, Françoise Ravey, concernant la restructuration du bâtiment scolaire communal. À l'origine, celui-ci prévoyait seulement l'implantation de la restauration scolaire et des activités périscolaires au premier étage du bâtiment.

Désormais, il a considérablement évolué, prévoyant une restructuration complète du bâtiment pour lui permettre d'obtenir le label bâtiment basse consommation (BBC) et de satisfaire aux normes de sécurité et d'accessibilité. Le devis s'élève aujourd'hui à 583 000 €.

Dans ce nouveau contexte, les finances communales ne permettent pas d'assumer cette dépense sur un seul exercice. Il faut rappeler, en effet, que la commune est dans l'impossibilité de contracter un nouvel emprunt, du fait de la situation actuelle de son endettement. La décision a donc été prise d'étaler les travaux en deux phases.

La première se déroulera cette année et portera sur un montant de travaux de 381 000 €. La commune bénéficiera de plusieurs aides : 150 000 € au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), 29 500 € du Fonds national pour l'aménagement et le développement du Territoire (FNADT), 30 000 € du conseil général et 50 000 € attribués par le sénateur, Jean-Pierre Chevènement, sur fonds du ministère de l'Intérieur. La part restant à financer par la commune sur ses fonds libres s'élèvera ainsi à 116 700 €.

Les devis correspondant à la deuxième phase, prévue en 2014, s'élèvent à 201 800 €. Des aides sont également actées pour un montant global de 147 000 € : 30 000 € du conseil régional, 38 000 € dans l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et du Syndicat intercommunal d'aide à la gestion des équipements publics (Siagep), 29 500 € de l'État et 29 500 € de la Communauté d'agglomération Belfortaine (Cab). C'est donc une somme de 54 800 € que la commune aura à investir en 2014.

Le 31/03/2013 par Claude Daucourt

Les autres dossiers en bref

Rythmes scolaires.- Les élus ont confirmé la décision de reporter à la rentrée 2014 la mise en application de la réforme des rythmes scolaires.

Opération zéro pesticide.- Le projet déposé dans le cadre de l'opération zéro pesticide a été retenu. Un diagnostic et un plan d'action seront élaborés pour une dépense de 2560 € prise en charge, à hauteur de 80 %, par une subvention du conseil régional.

Motion de soutien au maire de Vescemont.- Les élus ont adopté la motion de soutien au maire de Vescemont, Michel Gaidot, proposée par l'association des maires.

Commission extra-communale.- Dans le cadre des cérémonies commémoratives du centenaire de la Première Guerre mondiale, une commission temporaire a été créée. Elle sera chargée de réfléchir au programme des commémorations à envisager, en lien avec la nécropole de Morvillars mais aussi avec les anciens du village tombés pendant ce conflit.

Forêts.- Un nouveau plan d'aménagement de la forêt intercommunale de Méziré-Morvillars, portant sur la période 2014-2033 est en cours d'élaboration, en collaboration avec l'Office national des forêts (ONF).

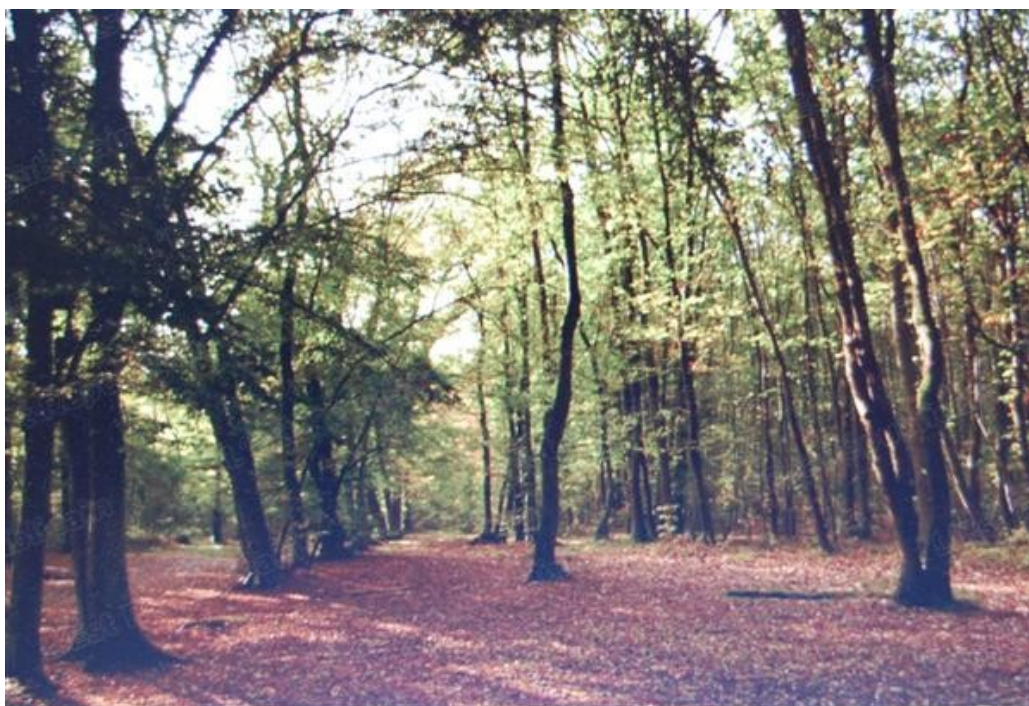
Subventions : périscolaire restructuré... mais au conditionnel

À la suite de l'article concernant la dernière réunion du conseil municipal de Morvillars (Le Pays du 31 mars), le maire, Françoise Ravey, souhaite apporter les précisions suivantes : « Je ne souhaiterais pas que l'enthousiasme partagé des conseillers municipaux quant à la configuration du projet de restructuration du service périscolaire qui apparaît désormais réalisable, puisse prêter à interprétation ».

Et Françoise Ravey de souligner que « les subventions initiées sont espérées et non acquises à cet état du dossier. Bien que la nouvelle version du plan de financement, étalé sur deux années, ainsi que les encouragements reçus optimisent l'issue de cette réalisation, le maire tient à préciser que l'emploi du conditionnel fut de rigueur lors de la séance du conseil municipal. La situation de Morvillars est encore trop fragile pour que nous vendions la peau de l'ours... Nous nous contentons de croiser les doigts très fort en cette période difficile de restriction budgétaire. »

Le 8-04-2013

Un plan intercommunal pour préserver 130 hectares de forêt



Le plan concerne les communes de Morvillars et Méziré. Il débutera en 2014 et s'achèvera en 2033.

Depuis la reprise en main de la commune de Morvillars par l'équipe de Françoise Ravey, les commissions intercommunales avec Méziré travaillent sans relâche. Parmi elles : celle des bois et forêts où Martial Mercier, Bernard Remy, Robert Demuth, Raphaël Rodriguez et Jean Pierre Schmitt de Méziré ont rencontré David Lavalette, Jean-François Boichard et Vincent Spadaro de Morvillars. Ces deux équipes s'occupent du plan d'aménagement forestier. Il s'agit d'un élément de planification établi sur 20 ans. Les futurs aménagements forestiers s'appuient sur la consolidation des aménagements effectués par le passé. Dans un programme pluriannuel d'action, les acteurs concernés actualisent les orientations stratégiques (poids relatif donné à la production, l'environnement, l'accueil du public), les choix techniques (essences, type de peuplement, mode de renouvellement...) avec pour objectif de façonner la forêt de demain.

Chemin pédagogique, tir à l'arc, affouage...

L'aménagement comporte un programme d'actions pour organiser les interventions dans l'espace et dans le temps. L'ONF propose sur ces bases les coupes et travaux à effectuer. Le maire en détermine les priorités. C'est dans cette optique que les élus de Méziré et Morvillars viennent de s'engager collectivement.

Trois réunions sont prévues. La première a déjà eu lieu. Elle s'est tenue le 21 mars en présence des commissions communales et de MM. Schouller de l'ONF et Roth, responsable du triage de Bourogne.

Un projet de chemin pédagogique (réalisé par Méziré), la pratique de l'affouage, de la chasse, du tir à l'arc, le et le château d'eau font partie des principaux enjeux de ce plan qui débutera en 2014 et s'étendra jusqu'à 2033. Les surfaces retenues sont de 130 ha. Affaire à suivre donc...

Le 4-04-2013 par Pierre Leguen

Pas de hausse des taxes

Le budget communal a été étudié lors du dernier conseil municipal. Des investissements sont prévus à hauteur de 500.000 € et les taux de taxes locales maintenus au niveau de ceux de 2012.

Les élus ont approuvé le compte administratif et le compte de gestion de l'année 2012. La section de fonctionnement présente un excédent de 288.000 € alors que la section d'investissement est en déficit de 352.000 €, soit un déficit global de 64.000 €. En tenant compte des excédents des années antérieures, une somme de 481.000 € a pu être reportée au budget 2013. En fonctionnement, les prévisions sont en équilibre à 1.553.000 € en fonctionnement et 706.000 € en investissement ; 537.000 € sont dégagés en fonctionnement pour abonder les recettes d'investissement qui comprennent par ailleurs une somme de 109.000 € au titre du fonds de compensation de la TVA que la commune n'a pas encaissé depuis 2009 et 33.000 € de subvention.

Les dépenses d'investissement prévues concernent la première phase de restructuration de l'école et du périscolaire pour 434.000 € et les travaux à l'église, l'assainissement des bâtiments communaux, l'acquisition de panneaux de signalisation et la création du site internet pour 66.500 €. On peut pourtant noter que les remboursements d'emprunts, capital et intérêts confondus, représentent une dépense de 360.000€, somme quasiment équivalente au produit attendu des taxes. Le produit des impôts locaux ne peut donc pas être utilisé pour le financement d'investissements nouveaux. Situation compliquée quand on sait que, par ailleurs, ce lourd endettement interdit à la commune de contracter tout nouvel emprunt. Si 2012 avait été un budget de transition, Françoise Ravey, a néanmoins présenté l'année 2013 comme une année de réalisations.

Joëlle Zumbihl, adjointe aux finances, a précisé que l'année en cours serait consacrée à traiter deux dossiers prioritaires : la renégociation avec les banques des prêts en cours et la cession de bâtiments communaux, en particulier l'ancienne mairie école, le presbytère et la maison située en face de la médiathèque.

Le 10-04-2013 par Pierre Leguen

Budget équilibré sans augmentation des taux des taxes



La cession du bâtiment de l'ancienne mairie-école et d'autres immeubles communaux sera envisagée en 2013. Photo Claude Daucourt

La restructuration de l'école, les travaux à l'église et l'assainissement des bâtiments communaux sont prévus cette année à Morvillars. Mais le budget est serré, la faute à l'emprunt.

La réunion du conseil municipal de Morvillars a été exclusivement consacrée lundi aux décisions en matière budgétaire. Des investissements prévus à hauteur de 500 000 € et des taux de taxes locales maintenus au niveau de ceux de 2012, tels sont les deux éléments essentiels du budget 2013.

Les élus ont tout d'abord approuvé le compte administratif et le compte de gestion de l'année 2012. La section de fonctionnement présente un excédent de 288 000 € alors que la section d'investissement est en déficit de 352 000 €. Soit un déficit global de 64 000 €.

En tenant compte des excédents des années antérieures, une somme de 481 000 € a pu être reportée au budget 2013 qui est en équilibre à 1,553 million d'euros en fonctionnement et 706 000 € en investissement.

537 000 € ont pu être dégagés en fonctionnement pour abonder les recettes d'investissement qui comprennent par ailleurs une somme de 109 000 € au titre du fonds de compensation de la TVA que la commune n'a pas encaissé depuis 2009 et 33 000 € de subvention. Les dépenses d'investissement prévues concernent la première phase de restructuration de l'école et du périscolaire pour 434 000 € et les travaux à l'église, l'assainissement des bâtiments communaux, l'acquisition de panneaux de signalisation et la création du site internet pour 66 500 €.

Les taxes payent l'emprunt

Bonne nouvelle pour les contribuables de la commune, cet équilibre budgétaire a pu être trouvé sans recourir à une augmentation des taux des trois taxes locales. Ils resteront identiques à ceux pratiqués en 2012.

On peut pourtant noter que les remboursements d'emprunts, capital et intérêts confondus, représentent une dépense de 360 000 €, somme quasiment équivalente au produit attendu de ces taxes. Le produit des impôts locaux ne peut donc pas être utilisé pour le financement d'investissements nouveaux. Situation compliquée quand on sait que, par ailleurs, ce lourd endettement interdit à la commune de contracter tout nouvel emprunt.

Le maire, Françoise Ravey, a néanmoins présenté l'année 2013 comme une année de réalisations alors que le budget 2012 n'avait été qu'un budget de transition.

De son côté, Joëlle Zumbihl, adjointe aux finances, a précisé que l'année en cours serait consacrée à traiter deux dossiers prioritaires : la renégociation avec les banques des prêts en cours et la cession de bâtiments communaux, en particulier de l'ancienne mairie-école, du presbytère et de la maison située en face de la médiathèque.

Le 11/04/2013 par Claude Daucourt

Remise en route d'un syndicat

Après une impossibilité faute du quorum, Mme Ravey, maire de Morvillars et présidente du syndicat du gymnase, réunissait ce jeudi 18 l'assemblée délibérante composée de deux représentants des communes de Bourogne, Charmois, Froidefontaine, Grandvillars, Méziré et Morvillars. On pouvait remarquer l'absence de représentant de deux communes les plus pourvoyeurs de fonds.

Après une période de léthargie, où rien ne se passait et pour laquelle aucun appel de subventions n'était effectué, l'assemblée a décidé de reprendre la marche en avant et va faire établir les recettes en laissant de côté 2010, les communes recevront des titres groupés pour 2011 et 2012 puis 2013 et 2014, cela pour étaler le règlement.

Les comptes administratifs et de gestion ont été approuvés ainsi que le budget 2013 qui s'établit en dépenses et recettes à 48.071 €. Mme Chrétien, secrétaire, a précisé qu'elle a établi ce budget en prenant les coûts de fonctionnement du gymnase des deux années précédentes et a rappelé que les communes payent en fonction du nombre d'élèves fréquentant le collège.

Que souhaite le collège : une mise en état de la piste extérieure autour du stade, rénovation des peintures, marquage et panneau de basket de la salle de gymnase. Des devis ont été soumis et un débat s'est instauré sur la légitimité de ce que peut faire le syndicat (référence aux statuts qui seront consultés), surtout en ce qui concerne la piste extérieure (coût de 9.490 à 25.000€ suivant l'entreprise).

Certains délégués souhaitant en référer à leur conseil, il leur a été fait remarquer qu'ils étaient délégués et avaient pouvoir de décision.

Ont donc été votés : la remise en état des peintures (peinture sol intérieur six terrains badminton et un terrain de basket), la prise en charge des clefs USB remises aux collégiens.

Le 20-04-2013 Est Républicain

Le syndicat du collège reprend ses activités en votant le budget

Le syndicat du collège de Morvillars était en sommeil depuis 2009. Le vote du budget 2013 permet désormais de donner satisfaction à des demandes récurrentes du collège Lucie Aubrac concernant en particulier des améliorations des installations sportives.

Élue présidente du syndicat du collège, le maire de Morvillars, Françoise Ravey, souhaite le faire à nouveau fonctionner.

Composé de deux représentants de chacune des communes dont les élèves fréquentent l'établissement, le conseil syndical s'est réuni jeudi soir à la mairie. Il a adopté le compte administratif 2012 qui a dégagé un excédent global de 15 289 € et le budget 2013, présenté en équilibre à 48 071 €.

Il a entériné les participations dues par les communes adhérentes. Celles-ci portent sur les frais de fonctionnement du syndicat. Elles permettent également de répartir les sommes relatives au fonctionnement du gymnase communal prises en charge, dans un premier temps, par la commune de Morvillars.

Répondant à diverses sollicitations du collège, les délégués ont donné un accord de principe pour la réalisation de différentes opérations.

Ainsi le syndicat financera les clés USB qui ont été offertes aux élèves méritants en fin d'année scolaire dernière ainsi que l'acquisition de grilles d'exposition qui seront mises à la disposition du collège. Concernant les équipements sportifs, différents travaux de peinture au sol seront réalisés pour matérialiser des aires de jeux au gymnase. De nouveaux panneaux de basket y seront également installés. Les travaux de création d'une piste de course à pied autour du stade ont aussi été abordés. Ceux-ci devraient être réalisés très prochainement.

Le 23/04/2013 par Claude Daucourt

Les habitants associés au projet de sécurité routière



A son intersection avec la rue des Rossignols, un "Stop" sera installé sur la rue des Boulottes, dans le sens de la descente. Photo Claude Daucourt

Les habitants du secteur de la rue des Boulottes et de la rue des Rossignols se sont retrouvés à la mairie vendredi en compagnie des élus. Une manière de les associer aux aménagements qui seront réalisés dans leur quartier pour améliorer la sécurité routière sur la voirie communale.

À de nombreuses reprises, des habitants du quartier des Boulottes ont attiré l'attention des élus sur une voirie communale dans ce secteur qu'ils jugent dangereuse et sur le comportement de certains automobilistes.

Ce quartier a connu un très important développement ces dernières années. Et l'attribution prochaine de 18 logements dans un immeuble locatif ne fera que compliquer plus encore la situation.

Les membres du conseil municipal avaient demandé un peu de patience à ces riverains inquiets. Le temps pour eux de travailler ce dossier complexe. Vendredi soir, l'adjoint aux travaux, Jean-François Boichard, et les élus ont présenté, diaporama à l'appui, les différentes propositions qui pouvaient être envisagées. Plusieurs dizaines d'habitants du quartier étaient présents, tous animés de la volonté de participer à un débat constructif.

Les personnes présentes se sont même montrées soucieuses de l'aspect financier des différentes propositions, et, mieux qu'un consensus, c'est à l'unanimité que les aménagements suivants ont été retenus.

Un deuxième panneau de Stop sera installé au croisement de la rue des Boulottes et de la rue des Rossignols, dans le sens descendant de la rue des Boulottes. Un miroir sera implanté en bas de cette rue pour sécuriser la sortie en direction de Méziré. Un autre Stop sera installé dans la rue des Ouches, à son intersection avec la rue des Rossignols. Des balises de priorité seront implantées dans la rue des Rossignols, aux croisements avec les rues des Chardonnerets et des Fauvettes.

Enfin, un marquage au sol sera réalisé dans les rues des Rossignols et des Boulottes. Il sera complété par un système de chicanes réalisé en îlots monoblocs amovibles.

Avant l'installation de ces dispositifs, une période d'essai est prévue avec des aménagements provisoires de manière à tester leur efficacité et à déterminer les meilleurs emplacements pour leur implantation définitive.

Ne reste plus à souhaiter que le civisme des utilisateurs de la voirie de ce secteur, et notamment des conducteurs de mobylettes, vienne s'ajouter à toutes ces mesures. Les habitants du quartier devraient ainsi pouvoir vivre et se déplacer en toute sécurité.

Le 23/04/2013 par Claude Daucourt

Sécurité : la concertation



Les 24 riverains présents ont aussi fait des propositions.

Il avait promis de réunir les riverains des rues des Rossignols et Boulotte, ce vendredi 19 à 18 h 30. Le but : « La sécurisation et le respect de la vitesse dans ce secteur ». 24 riverains étaient présents face aux élus. Après de brèves explications de Mme Ravey, Jean-François Boichard explique qu'il a du prendre conseil auprès de spécialistes, officiels et représentants de fournitures et présente différents scénarios possibles de sécurisation. Première proposition : mini-giratoire dans l'entrée des deux rues, « cela oblige le respect des priorités, mais il faut à partir du centre 7.5m ». Deuxième option, modifier le sens de circulation, rendre la rue des Boulotte en sens unique, cela favorisera la vitesse. Troisième possibilité : placer un stop de plus en bas des rues.

L'assemblée se prononce pour la mise en place d'un stop et d'un miroir sur la départementale pour que ceux qui sortent de ces rues aient une meilleure visibilité Pour la vitesse, plusieurs propositions. « Dans le temps le quartier peut évoluer et donc il faut des solutions évolutives ». Le choix se fera entre des coussins berlinois plus des balises de priorité (ces dernières suggérées par le public), ou des écluses doubles, solution obligeant l'un des véhicules à laisser le passage à l'autre faute de place, ou des systèmes de bandes rugueuses, de la peinture au sol, et un essai d'écluses avec des éléments prêtés. La solution retenue : les écluses doubles amovibles sur les deux rues. « Nous allons donc en référer au conseil pour valider ces projets » conclut M. Boichard. Une réunion où tous ont trouvé une écoute, favorisant les relations élus et citoyens dans le respect de l'autre.

Le 23-04-2013 par Pierre Leguen

On prépare l'été



Des jeunes à l'écoute.

Mardi, à 18 h, Lydie Baumgartner, 1ère adjointe et Jean-Daniel Treiber, tous deux de la commission enfance et jeunesse, accompagné par M. Ranou, responsable des Francas, ont convié les jeunes du village et leurs familles à une réunion préparatoire aux ateliers jeunes de l'été.

M Ranou a rappelé qu'il s'agit de la 7^e édition. Sont fixées les dates du 8 au 19 juillet, pour 16 jeunes de 12 à 17 ans. La salle de ce conseil était déjà bien remplie, puisque 15 ados préinscrits ont confirmé en fin de réunion.

But de cet atelier jeunes, faire passer des instants agréables, mais et surtout apprendre à vivre ensemble, à monter une équipe collective de travail et construire un projet, d'où la première partie, une semaine de travail pour la collectivité, avec cette année, confection d'éléments en bois décoratifs à placer en extérieur pour diverses occasions (Noël, Pâques etc.)

Cela nécessitera des travaux de dessin, découpage, peinture, de choisir ensuite les emplacements où ils seront exposés.

S'en suivra une semaine détente durant laquelle les jeunes partiront en car pour Villersexel le 12 juillet et feront la descente de l'Ognon en canoë, la coulée verte en VTT, prendront le train pour le retour à Morvillars. Ils feront également de l'accrobranche, du saut à l'élastique à l'envers, vivront une journée GPS en forêt, feront du karting, sans oublier des soirées dont l'une avec les jeunes de Châtenois.

Le 31-05-2013 par Pierre Leguen

Un nouvel atelier-jeunes



Les jeunes et leurs parents ont découvert le programme détaillé des activités prévues. Photo Claude Daucourt

La mairie de Morvillars propose à nouveau cette année un atelier-jeunes destiné aux ados de 12 à 17 ans. Une expérience enrichissante qui associe une semaine de travail et une autre en séjour sous tentes consacrée aux loisirs.

C'est déjà la septième édition. Du 8 au 19 juillet, 16 jeunes du village participeront à cette animation gratuite, financée par la commune avec l'aide de la Caisse d'allocations familiales (Caf), et en association avec Les Francas du Territoire de Belfort. Une réunion de présentation s'est déroulée en mairie mardi avec les jeunes déjà préinscrits.

Pendant une semaine, ils participeront à un atelier dans lequel ils seront chargés de réaliser des décors destinés à embellir la commune au moment de Noël et de Pâques. Au cours de la deuxième semaine, ils participeront à un séjour de découverte, dans la région de Villersexel, au cours duquel ils pourront pratiquer le trampoline américain, le canoë, le karting, le vélo, l'accrobranche ou encore le saut à l'élastique.

Les jeunes ou leurs parents intéressés par cette animation peuvent se faire inscrire en mairie mais il reste très peu de places disponibles.

Le 05/06/2013 par Claude Daucourt

Les aînés révisent le Code de la route



Une révision du code de la route très appréciée par les participants. Photo Claude Daucourt

À l'initiative de la commune, des aînés du village de Morvillars participent actuellement à des séances de révision du code de la route.

Cette animation, menée sous la houlette de Maurice Zimmermann, moniteur d'auto-école à Morvillars, a rassemblé huit personnes pour la première séance organisée jeudi après-midi à la mairie.

À cette occasion, les candidats à la remise à niveau ont répondu à un questionnaire à choix multiples à partir de vingt diapositives proposées. Le thème choisi était la signalisation routière. L'objectif du moniteur n'était pas, bien sûr, de sanctionner les participants, mais plutôt de profiter de ce questionnaire pour les sensibiliser aux problématiques liées au respect du code de la route.

Deux autres séances sont programmées. Les aînés pourront ainsi rafraîchir leurs connaissances sur le fonctionnement des giratoires, un domaine où ils semblent ne pas être les seuls à avoir besoin d'une remise à nouveau. Maurice Zimmermann souhaite que cet atelier soit interactif. Ainsi un temps sera consacré pour répondre à toutes les questions de ses stagiaires volontaires. Un petit test de conduite est même envisagé pour chacun d'eux.

À la fin de la séance, à l'heure du bilan, ils étaient unanimes à déclarer que cette expérience leur était utile, voire même indispensable. Elle est l'occasion de revoir, et parfois de découvrir, des aspects du code de la route qui permettront à ces automobilistes qui ont passé leur permis de conduire il y a plusieurs dizaines d'années, d'améliorer leur sécurité et celle des autres sur la route.

Le 05/06/2013 par Claude Daucourt

C'est quoi ce panneau ?



Des élèves studieux.

Qui, après avoir passé son permis de conduire il y a de nombreuses années, a la connaissance des nouveautés en matière de code de la route ? C'est pour remédier à cela que la municipalité et M. Zimmermann, responsable de l'auto-école du même nom, ont pensé donner des cours de rappel aux seniors de Morvillars, avec trois séances de théorie, dont la première se tenait ce jeudi dans l'après midi.

Ces séances accueillent un nombre de personnes limité à neuf et se déroulent salle de la mairie. Pour cette 1ère le thème, « la signalisation » les questions et remarques ont fusé de toutes parts. « Pourquoi, au bout de la route de Fesches en venant de Méziré, les panneaux sont incompréhensibles, qui a la priorité ? » « Quel abr... a pensé la sortie de Morvillars vers Bourogne ? » et bien d'autres questions encore ont été posées. Les seniors sont visiblement très intéressés, pas de doute qu'à la session du 6 juin sur les « giratoires » il en sera de même. M. Zimmermann, précise que pour la dernière du 20 juin, les « élèves », pourront choisir le sujet. En prévision pour la rentrée, quelque chose de similaire pourrait voir le jour mais concernant la pratique cette fois ci.

Le 4-06-2013 par Pierre Leguen

Deux immeubles inaugurés par Territoire Habitat



Les deux nouveaux immeubles sont situés, rue des Ouches, sur les hauteurs de Morvillars. Photo Claude Daucourt

Territoire Habitat a inauguré mercredi deux immeubles comprenant 18 appartements, rue des Ouches, à Morvillars.

Yves Ackermann, président, et Jacques Mougin, directeur général de Territoire Habitat, ont inauguré mercredi un ensemble de deux immeubles collectifs, en présence de Christian Rayot, conseiller général du canton et de Françoise Ravey, maire de Morvillars.

Cet ensemble est composé de 18 appartements, de type T2 à T5, fonctionnels, spacieux et lumineux, offrant une magnifique vue, depuis les terrasses ou balcons, sur le village et son église. Ils sont labellisés « très haute performance énergétique », en référence aux normes de 2005 et bénéficient d'un classement en catégorie B au diagnostic correspondant, soit l'équivalent d'une performance de type bâtiment basse consommation (BBC).

De manière à mieux maîtriser les charges, ils sont dotés de chaudières gaz à condensation. La production d'eau chaude sanitaire est assurée par des panneaux solaires et le chauffage est de type collectif.

Une opération dont le coût s'élève à 2,13 millions d'euros, soit 118 300 euros par logement. Le financement a été assuré par Territoire Habitat, sur ses fonds propres pour une somme de 361 000 euros, par une subvention de 305 000 euros de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) et par une participation de 120 000 euros de la Communauté de l'agglomération belfortaine (Cab). Le conseil général et de la commune de Morvillars ont participé chacun à hauteur de 112 000 €, la commune ayant, par ailleurs, mis le terrain nécessaire à disposition de Territoire Habitat. Le solde est couvert par un emprunt de 1,12 million d'euros. Le montant mensuel des loyers s'étalera entre 293 et 441 €, suivant le type de logement.

Ce nouveau programme permet au bailleur social de diversifier son offre à Morvillars. Depuis le milieu des années 2000, Territoire Habitat a en effet construit, dans le même secteur des Ouches, 19 pavillons individuels et a réhabilité deux bâtiments anciens, rue de la Fontaine, afin d'y réaliser sept logements sociaux.

Les élus ont unanimement salué cette nouvelle opération qui permettra de répondre à la demande d'appartements locatifs dans ce secteur, situé dans une zone dont le dynamisme devrait monter en pression dans les prochaines années. Un certain nombre de ces appartements sont déjà attribués, les autres le seront dans les prochaines semaines.

Le 07/06/2013 par Claude Daucourt

La médiathèque est à nouveau ouverte au public



La médiathèque municipale a rouvert ses portes au public. Photo Claude Daucourt

Après quatre mois de fermeture, à la suite de congés de maladie des deux membres du personnel, la médiathèque vient de rouvrir ses portes au public. Les élus souhaitent sauvegarder cette structure mais une réflexion est en cours sur son avenir.

La réunion du conseil municipal de mercredi a été consacrée à l'étude de dossiers très variés. Parmi ceux-ci figurait la réouverture de la médiathèque municipale. Celle-ci avait dû être fermée, pendant quatre mois, à la suite de congés de maladie des deux membres du personnel affectés à ce service.

Grâce à la bonne volonté d'un autre membre du personnel communal, la médiathèque a rouvert ses portes au public. Le maire, Françoise Ravey, a rappelé le souhait des élus de continuer à offrir ce service aux habitants. Elle a précisé en particulier qu'un budget spécifique a été consacré cette année pour l'achat de nouveautés qui seront mis à la disposition des adhérents. Néanmoins, le conseil municipal lancera une réflexion sur le fonctionnement de cette structure.

« Des locaux surdimensionnés et deux employées à temps complet représentent une très lourde charge annuelle pour la commune, a-t-elle ajouté. Nous devons, sans toutefois la remettre en cause, réfléchir à l'avenir de la médiathèque ».

Le 14/06/2013 par Claude Daucourt

Autres dossiers

Restauration scolaire.- Les tarifs de la restauration scolaire resteront inchangés cette année, de 5,50 € à 7 € pour les familles du village et de 7 € à 7,50 € pour les familles extérieures, en fonction de leur quotient familial.

Bail commercial.- La commune loue par bail un local commercial situé à proximité de la mairie. Celui-ci abrite un salon de coiffure. Avant de procéder au renouvellement de ce bail, un diagnostic sera réalisé concernant l'installation électrique et l'éventuelle présence d'amiante dans ce bâtiment.

Éclairage public.- La commune signera une convention avec le Syndicat intercommunal d'aide à la gestion des équipements publics (Siagep). Celle-ci permettra d'obtenir une subvention de 50% sur le coût du remplacement, à raison de 10 par an, des luminaires d'éclairage public.

Subvention.- Appliquant leur décision de ne pas subventionner les associations, les élus ont décidé de rejeter la demande émanant de l'association des Jeunes sapeurs pompiers (JSP) des Tourelles. Décision prise à la majorité, deux membres du conseil s'étant prononcé pour accorder une aide aux JSP.

Benne à déchets verts.- Les services techniques de la commune procéderont à la réparation des dégradations occasionnées sur la piste cyclable par les véhicules accédant à la benne à déchets verts. Une réflexion est en cours pour trouver un éventuel nouvel emplacement, mieux adapté, pour cette benne.

Les élus font le point

Lors du dernier conseil municipal de Morvillars, l'adjointe Joëlle Zumbihl est revenue sur les travaux de l'église en indivision pour lesquels 70.000 € ont été budgétés. Le maire, Françoise Ravey, a précisé que les retards sont dus au dépôt de bilan de l'entreprise mandatée. Les travaux de terrassements, réglés par la commune, seront remboursés par la Communauté d'agglomération belfortaine (Cab).

Une régie de recette a été mise en place pour les encaissements des adhésions, de la médiathèque, celle-ci ayant rouvert après une longue fermeture. À ce propos Françoise Ravey cherche des solutions pour enrayer le déficit annuel de 100.000 € de la structure.

Jean-Daniel Treiber a rappelé que les subventions pour l'atelier cirque s'élèveront à 6.000 €. Il n'en coûtera que 1.500 € à la commune. Le tarif de restauration scolaire ne changera pas. Pour faire signer un nouveau bail pour le local commercial, il va falloir faire les diagnostics réglementaires (électricité et amiante).

Jean-François Boichard a noté le remplacement du photocopieur de la mairie qui est mis à disposition de l'école. Le coût copie passe de 0,014 à 0,006 €.

Les lampes au mercure étant interdites après 2015, une demande de subvention a été faite au Syndicat intercommunal d'aide à la gestion des équipements publics (Siagep) pour le remplacement de luminaires à raison de dix par an pour trois ans, soit 30 sur 150.

Vincent Spadaro a fait part du devis ONF pour les parcelles 1, 39 et 13, pour un montant de 6.644 € à partager avec la commune de Méziré.

M. Treiber a détaillé le chantier jeunes 2013. Un tirage au sort fait par le public a désigné les deux postulants car l'on compte 22 inscrits pour 16 places. Dans un premier temps les jeunes ayant déjà participé deux fois ont été retirés.

Concernant l'attribution d'une subvention aux jeunes sapeurs-pompiers des Tourelles, le maire appelle à appliquer le même traitement que pour toutes associations, soit pas de subvention. MM. Treiber et Spadaro s'opposent à cette solution. Finalement, sept voix se disent contre l'attribution, deux pour.

Le 15-06-2013 par Pierre Leguen

Le conseil en bref

Lors de la dernière séance du conseil municipal, les élus ont traité les points suivants.

Travaux école.- Concernant la restructuration de l'école publique communale, la commission d'appel d'offres légalement réunie le 19 juin a étudié les offres reçues en présence du cabinet d'architecte Solmon et a retenu les lots suivants. Lot 1 : gros œuvre – voiries réseaux divers ; lot 2 : infructueux ; lot 3 : menuiserie extérieure aluminium – métallerie ; lot 4 : menuiserie intérieure bois ; lot 5 : plâtrerie peinture ; lot 6 : faux plafond ; lot 7 : revêtement de sol souple ; lot 8 : revêtement de sol dur ; lot 9 : ascenseur élévateur ; lot 10 : cuisine professionnelle ; lot 11 : plomberie ; lot 12 : infructueux ; lot 13 : infructueux ; lot 14 : infructueux ; lot 15 : infructueux.

Loi Duflot.- Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de déposer une demande d'agrément pour le dispositif d'aide à l'investissement locatif dans la commune de Morvillars.

Local commercial.- Le contrat de bail du salon de coiffure a été reconduit.

Divers.- Il a été décidé de procéder à des commandes groupées avec le conseil général pour la voirie.

Le 26-06-2013 Est Républicain

Présentation du réseau Optymo



Une petite assistance, mais vivement intéressée.

La dernière réunion sur le réseau Optymo, présentée par M. Rovigo, directeur à la SMTC, en présence de Jean-Pierre Tabourin, s'est tenue jeudi en mairie.

Madame Ravey, maire de Morvillars, a ouvert la réunion devant une majorité d'élus des communes avoisinantes et d'habitants de Morvillars.

La présentation a débuté par un rapide exposé des motivations de la SMTC et sur des transports urbains, avant de passer à ce qui intéresse en premier chef l'assistance : « le transport suburbain » et plus précisément la partie du Sud Territoire. L'avenir dira si ce nouveau système est efficace, mais toujours est-il, qu'il bénéficie de nombreuses améliorations. Tout d'abord, la liaison avec Belfort se fera à la Jonxion. En prenant Morvillars pour exemple, deux possibilités sont offertes pour rallier Belfort : soit le tracé actuel avec changement ; soit prendre la nouvelle desserte qui partira de la place de la République et ralliera sans changement Morvillars. Pour les personnes qui se rendent à Delle ou Beaucourt, des dessertes directes ont été mises en place, par la voie rapide, sans arrêts intermédiaires.

A retenir également la facilité pour se rendre dans les zones de chalandises, comme celle de Bessoncourt, ainsi que les cadences qui éviteront des attentes trop longues.

De nombreuses questions ont été posées lors de cette réunion. « Combien de temps de tel à tel arrêt, les correspondances, les économies ».

Tous ces nouveaux horaires et itinéraires seront accessibles sur le net dans quelques jours et le nouveau réseau sera en place au 26 août.

Le 13-07-2013 par Pierre Leguen

Les usagers informés sur la nouvelle offre Optymo



Marc Rovigo a présenté la nouvelle desserte de Morvillars par les autocars. Photo Daniel Daucourt

Marc Rovigo, directeur du Syndicat mixte des transports en commun (SMTC) était jeudi soir à la mairie de Morvillars pour une réunion publique destinée à présenter la nouvelle offre de transport Optymo qui sera effective dès le 26 août.

Des élus de Morvillars et des communes avoisinantes étaient dans la salle ainsi que des usagers porteurs de nombreuses interrogations. Une desserte à la demi-heure sera mise en place pour la commune de Morvillars avec un passage soit par la zone Auchan soit par la gare TGV.

Certains usagers ont regretté l'ancien système et la ligne directe mais Marc Rovigo s'est voulu rassurant sur le temps de transport, sur la connexion de l'ensemble du département, sur le nombre de passagers en constante augmentation sur les réseaux urbain et suburbain, sur le maintien des dessertes spécifiques collèges, sur les investissements, et... sur le coût. Le service coûtera 0,80 €, tarif unique.

« Il n'y aura pas d'augmentation avant 2016. Le prix du ticket ne couvre pourtant que 18 % de la dépense. L'argent gagné sera réinjecté en offres supplémentaires », a promis le directeur.

Le réseau suburbain en totale refonte doit offrir un vrai service de qualité au milieu rural. Le 1,2 million d'euros investis en plus et la volonté du SMTC de connecter correctement toutes les communes du département permettent d'espérer un système efficace. Il pourrait conduire le maximum d'usagers de la route à choisir les transports en commun pour se rendre à Belfort même si comme on l'a vu jeudi soir, l'unanimité sur ce dossier ne sera jamais envisageable ni la prise en compte de toutes les demandes particulières.

Reste désormais au SMTC à communiquer largement avant la reprise de septembre et à espérer une adhésion massive à un système en théorie truffé d'avantages pour les personnes et pour l'environnement.

Le 13/07/2013 par Daniel Daucourt

Les jeunes sont de retour



Au pied du château.

C'est avec une demi-heure de retard que les jeunes de la session 2013 de l'atelier jeunes de Morvillars sont tous rentrés à bon port ce vendredi. Le maire, Françoise Ravey et les conseillers en charge de la jeunesse les attendaient avec les sponsors de ces ateliers représentés par Mme Céfis, directrice de la CAF et M Rosselot du CG, sans oublier les parents. Pour ce retour, s'est tenue une petite cérémonie avec les mots du maire et de Mme Baumgartner. Elles ont rappelé que lors de cette 7^e édition des ateliers, les jeunes ont confectionné des éléments de décoration des rues pour les fêtes de fin d'année. Puis la parole a été donnée aux animateurs des Francas : pour la partie atelier, le début a été difficile avec un matériel défectueux (scie magique), ne permettant pas de réaliser ce qui était prévu. Puis la seconde semaine de vacances, là aussi des débuts laborieux, les jeunes n'étaient pas habitués à certains travaux collectifs (repas, vaisselle... des corvées pour eux). Cependant, très vite, chacun a su trouver sa place. Les jeunes ont pu profiter des animations comme l'élastique ascensionnel. Toutefois, les garçons n'ont pas voulu participer à ce sport. Par ailleurs, un film court a été projeté : « la caméra n'ayant pas supporté le bain forcé au canoë », indique l'un des responsables. Tous repartent avec la tête pleine d'images d'un séjour agréable. À l'issue de la petite cérémonie, un goûter a été servi.

Le 22/07/2013 par Pierre Leguen

L'atelier-jeunes, une expérience très enrichissante



Les ados, très enthousiastes à leur retour de leur semaine de détente, ont été accueillis par les élus. Photo Claude Daucourt

L'atelier-jeunes organisé par la commune de Morvillars s'est terminé vendredi soir. Une petite rencontre organisée au château communal a permis de dresser un bilan très positif de l'expérience vécue par 16 ados du village.

L'édition 2013 de l'atelier-jeunes organisé par la commune a permis à 16 jeunes de 12 à 15 ans de vivre une expérience enrichissante pendant deux semaines. La première était consacrée au travail avec la réalisation de panneaux décoratifs qui seront utilisés pour la décoration du village à l'occasion des fêtes de fin d'année. La seconde a permis aux jeunes de vivre une semaine de détente, dans la région de Villersexel, où ils ont vécu en camping et participé à de très nombreuses activités ludiques et sportives.

L'atelier-jeunes séduit les ados puisque, pour la première fois cette année, on a dû procéder à un tirage au sort pour désigner les 16 privilégiés qui y participeraient parmi les 24 inscrits. À leur retour de Villersexel, vendredi soir, les élus les attendaient au château, en compagnie de Marie-France Cefis, présidente de la Caisse d'allocations familiales, et de Thierry Rosselot, représentant le conseil général, deux organismes partenaires de la commune pour le financement de cette animation. Les responsables et les animateurs des Francas étaient également présents pour tirer le bilan de cette animation qu'ils ont encadrée. Un bilan très positif, même si les participants, relativement jeunes cette année, ont éprouvé quelques difficultés, dans un premier temps, à se prendre en charge, tant lors de la semaine de travail qu'à l'occasion du séjour en camping au cours duquel ils ont dû assumer l'ensemble des tâches matérielles et gérer les difficultés de la vie en groupe. À les entendre, en tout cas, ils garderont de formidables souvenirs de cette expérience.

Le 24/07/2013 par Claude Daucourt

Église : Mézéré se retire

Les élus se sont réunis en conseil municipal. Un différent se fait jour entre la municipalité de Morvillars et celle de Mézéré, concernant les travaux à engager sur l'église intercommunale. Suite à la visite de la commission de sécurité, des devis de mise aux normes ont été établis. Un accord de principe a été trouvé entre les deux communes, pour la réalisation des travaux d'électricité. Ils portaient à la fois sur la sécurité mais aussi sur la mise en valeur de l'édifice. Le temps des appels d'offres et des demandes de subventions, tout paraissait prêt pour le lancement des travaux. Mais changement d'avis des élus de Mézéré. Ils ont fait savoir par courrier à Mme le maire de Morvillars, qu'ils ne voulaient plus prendre part à la partie mise en valeur. Or, pour bénéficier de la subvention de la fondation du patrimoine, il faut que le coût des travaux soit dédié pour moitié à l'embellissement de l'édifice. Un débat s'est ouvert entre élus. Tous sont d'accord : l'obtention des subventions liées à la mise en valeur reste la problématique principale. Mme Ravey va reprendre son bâton de pèlerin et de belles réunions en perspective.

Par ailleurs, le conseil a terminé de choisir les entreprises chargées des travaux de l'école et de la restauration scolaire. Le chantier est actuellement en cours. Pour rattraper les retards, deux classes seront ouvertes au château (les accords préfectoraux et de sécurité étant actés).

Concernant d'éventuelles affaires de justice, les élus autorisent Mme le Maire à se porter partie civile systématiquement.

En outre, les logements des haras ont trouvé preneurs. Mme Ravey précise que la dératisation des lieux a été menée à bien.

Lors de ce conseil, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité. Deux nouveaux membres du CCAS ont été nommés : Mme Zumbihl et M. Spadaro. En ouverture de séance, Mme Ravey a annoncé la démission de Nora Mansour qui a été mutée en Bretagne.

Le 1-08-2013 par Pierre Leguen

L'école en pleine transformation



Place nette a été faite pour les travaux de l'école et du périscolaire. Place nette pour la refonte de l'école et périscolaire

Comme Françoise Ravey, maire de Morvillars, l'avait indiqué au cours du conseil municipal du 30 juillet dernier, tous les lots de travaux de l'école et du périscolaire ayant trouvé preneurs, les derniers en date du 29 juillet, une douzaine d'entreprises interviendront sur ce chantier. Chaque vendredi, se tiendra une réunion de chantier.

Si les travaux ont débuté, le retard pris ne permettra pas l'ouverture à la rentrée de septembre de l'ensemble des classes. Le conseil municipal, en accord avec la nouvelle directrice d'école Madame Malino, l'Académie et la Préfecture, ont délocalisé deux des classes sur le site du château le temps des travaux. Les grands auront donc le loisir de découvrir leur nouvel environnement à la rentrée.

Notons que tous les travaux de sécurité, mise aux normes ont été effectués. Le chauffage a été installé tout comme le matériel pédagogique.

Hier, la nouvelle réunion de chantier a réuni autour des représentants du cabinet Solmon certaines entreprises de l'organisme de contrôle et Christine Chrétien, secrétaire de mairie représentant la commune. Il a notamment été question du calendrier des travaux. « Les travaux se faisant par tranche, les élèves délocalisés au château devraient réintégrer les nouvelles classes pour décembre », note les représentants. « Quant à la fin des travaux, la date prévisible est août 2014 ».

Un petit tour à l'étage permet de voir l'état du chantier. Nul doute que les enfants ne reconnaîtraient plus les lieux, car ici, plus de cloison mais un vaste espace, prêt à recevoir les nouveaux aménagements.

Le 3-08-2013 par Pierre Leguen

Première Guerre mondiale : six projets labellisés

L'année 2014 marquera le début du cycle du centenaire de la Première Guerre mondiale. Afin de préparer ce rendez-vous, le gouvernement a souhaité la création d'un groupement d'intérêt public (GIP) chargé de concevoir et de mettre en œuvre un programme commémoratif officiel dénommé « Mission pour le centenaire de la Première Guerre mondiale 1914-2014 ».

Le préfet du Territoire a présenté sept projets sélectionnés par le comité départemental. Six ont été labellisés.

Ces projets émanent des communes de Belfort, Joncherey, Giromagny, Morvillars, des archives départementales du conseil général et de la fédération des chorales de Franche-Comté.

Ces projets seront intégrés au programme national qui sera dévoilé par le président de la République lors d'une conférence de lancement du cycle du centenaire de la Grande Guerre, quelques jours avant le 11 novembre 2013.

Le 09/08/2013

Six projets labellisés

L'année 2014 marquera le début du cycle du centenaire de la Première Guerre mondiale. Afin de préparer ce rendez-vous, le gouvernement a souhaité la création d'un groupement d'intérêt public (GIP) chargé de concevoir et de mettre en œuvre un programme commémoratif officiel dénommé « Mission pour le centenaire de la Première Guerre mondiale 1914-2014 ». Le préfet du Territoire a présenté sept projets sélectionnés par le comité départemental. Six ont été labellisés.

Ces projets émanent des archives départementales du conseil général, de la fédération des chorales de Franche-Comté (projet musical franco-allemand des Choralies Franche-Comté) et des communes de Belfort (expositions, projets pédagogiques et artistiques...), Joncherey (notamment une cérémonie militaire franco-allemande), Giromagny (avec, entre autres choses, la réhabilitation du carré militaire) et Morvillars.

Ces projets seront intégrés au programme national qui sera dévoilé par le président de la République lors d'une conférence de lancement du cycle du centenaire de la Grande Guerre, quelques jours avant le 11 novembre prochain.

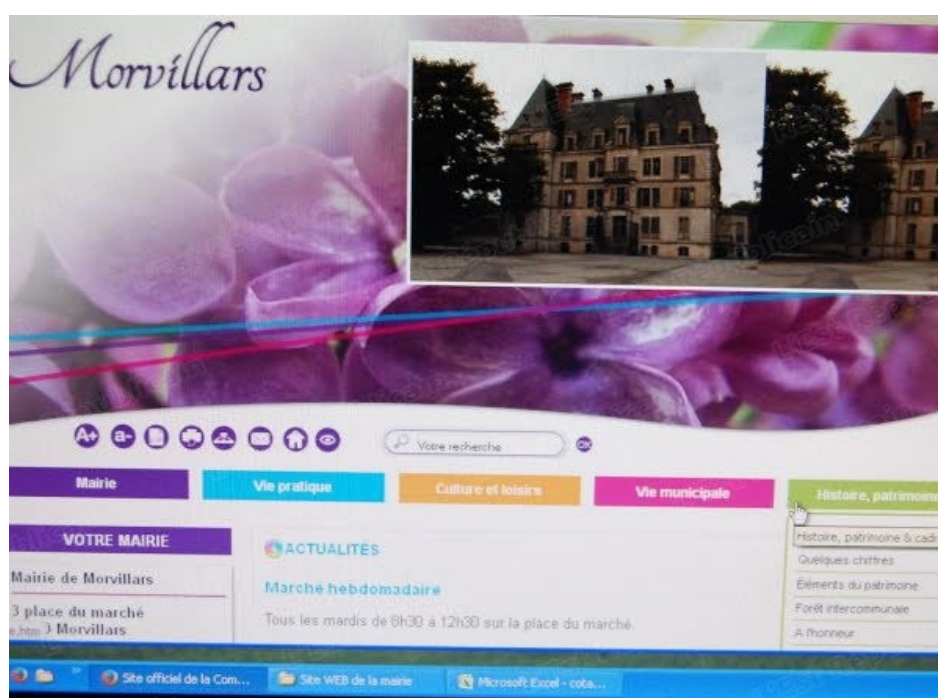
Le 31/08/2013

Bientôt un site internet

La commune de Morvillars va lancer son site internet en fin de semaine : un lancement quelque peu avancé explique Françoise Ravey, le maire, en raison de la période préélectorale : « Les collectivités n'ont pas, dit-elle, le droit de créer de nouveaux supports ou outils de communication à compter du 1er septembre. Or cela fait près d'un an que nous parlons de ce site et que nous travaillons à sa construction. » Reporter son lancement après le scrutin de mars aurait été dommage selon l'élue, d'où la décision de mettre en ligne le site dès le 30 août même si certains de ses aspects - et notamment son logo - doivent encore évoluer. Actualités, agenda, comptes rendus des séances du conseil municipal et délibérations : les administrés pourront accéder en cliquant à toute une série d'informations pratiques. Ils pourront également consulter en ligne le bulletin d'information mensuel ou le Morvi'light.

Le 27/08/2013 Le Pays

Un nouveau site web



Le site de la commune est accessible depuis le 31 août.

Cela fait plus d'un an, que les élus de Morvillars et bénévoles, Patrice Boufflers en tête, travaillent sur le projet d'un site web. Depuis le 31 août, c'est chose faite. Le site est désormais accessible à l'adresse www.morvillars.fr.

La mise en forme du site, après consultation, a été confiée à une entreprise morvelaise Illicoweb. Une fois réalisée, cinq personnes ont été formées dont Corinne Wiedling, chargée d'alimenter ce site, de le faire vivre au quotidien. Une lourde tâche quand on sait qu'un site qui n'est pas à jour, décourage le lecteur.

Le site décline cinq rubriques : mairie ; vie pratique ; culture et loisir ; vie municipale avec les publications de la commune, bulletin, morvi-light, les comptes rendus de conseil et bientôt les délibérations ; et enfin histoire et patrimoine, la page favorite de Patrice Boufflers.

Pour le maire Françoise Ravey, la transparence est une nécessité. « La population doit savoir ce qui se passe dans la commune. Ce site s'ajoute à toutes nos publications », explique-t-elle. Et de préciser que : « le site est compatible avec Ipod, Smartphone et tablettes afin que la jeunesse aussi soit informée avec les moyens qu'ils utilisent. »

Surfer sur www.morvillars.fr

Le 9/09/2013 par Pierre Leguen

La rénovation de la nécropole nationale de Morvillars



La nécropole de Morvillars : 156 tombes de soldats tombés durant la Grande Guerre. Photo Céline Mazeau

156 soldats morts entre 1914 et 1918 sont enterrés dans la nécropole nationale de Morvillars. Pour le centenaire de la Grande Guerre, la commune compte mettre en valeur le site et évoquer ceux qui y sont inhumés. Un projet mené en partenariat avec les établissements scolaires.

C'est l'une des deux nécropoles nationales du Territoire de Belfort : le cimetière militaire de Morvillars compte 156 tombes de soldats tombés durant la Première guerre mondiale (155 Français et un Anglais). Certains ont été tués sur le front Alsacien, d'autres sont morts dans les hôpitaux militaires de Morvillars : une ambulance (nom donné à un poste de secours durant la Grande guerre) avait en effet été installée dans le château Louis Viellard et un hôpital d'évacuation (des baraquements en bois) avait été implanté à la frontière communale, à cheval sur Froidefontaine. Deux installations visitées par le général en chef Pétain en février 1918.

La présence de ces lieux chargés d'histoire a convaincu les élus de Morvillars de s'impliquer dans le centenaire de la guerre de 14-18 qui débutera l'an prochain. La plupart des projets tournent autour de la nécropole que la commune veut mettre en valeur. Premier axe de travail : restaurer le monument aux morts, nettoyer et décaper les tombes, repeindre les croix et les noms parfois effacés ; une tâche qui devrait être accomplie avec les enfants de l'école primaire. L'idée est aussi de faire « revivre » les soldats enterrés dans le cimetière : qui étaient-ils, quel a été leur parcours ? « L'objectif est de recenser les noms, de faire des recherches de documents, et pourquoi pas de retrouver et d'interroger les descendants de ces soldats », explique Françoise Ravey, la maire de Morvillars. Le collège est impliqué dans le projet : « L'établissement envisage de monter un projet théâtral. Chaque élève parlerait au nom d'un ou plusieurs soldats au pied d'un monument et la nécropole serait le premier

lieu d'une ligne de tranchée imaginaire traversant le département jusqu'à Giromagny, en passant par les lieux historiques clés. »

Documentaire

Autre projet de la commune : convaincre la section BTS audiovisuel du lycée Viette de Montbéliard de réaliser un documentaire sur tout ce qui aura été fait dans le village à l'occasion de ce centenaire.

« L'objectif est que nous revisitions, ensemble, notre histoire locale, et, par là, que nous évoquions la grande histoire, résume Françoise Ravey. Et nous souhaitons impliquer les plus jeunes car nous sommes attachés au devoir de mémoire. »

À NOTER Ceux et celles qui s'intéressent à l'histoire de Morvillars sont invités à assister à une visite des monuments le dimanche 15 septembre. Départ à 14 h devant la mairie.

Le 31/08/2013 par Céline Mazeau

Méziré Débat autour de l'église et du cimetière intercommunaux



Si l'ordre du jour du conseil municipal de Méziré était bien maigre lundi soir, plusieurs débats ont été pourtant animés.

L'église intercommunale, située à Morvillars, nécessite des interventions rapides, la sécurité des lieux ne semblant plus effective. Entrées d'eau, chutes de plâtre et de briques ont été constatées dernièrement.

Les élus mézirois, conscients de l'urgence, ont examiné le dossier lors du conseil municipal qui s'est tenu lundi soir. Ils ont décidé de contacter leurs homologues de Morvillars pour un contrôle général des lieux avant d'incontournables travaux.

L'entretien du cimetière a également fait débat tout comme les facturations en retard et des tarifs de concessions souvent illogiques puisque non proportionnels à leur durée. On a encore abordé la vente de la cure et l'absence de salle de réunion qui en découle pour le groupe paroissial.

TIR À L'ARC.- Une convention, établie par les services de l'Office national des forêts et signée avec la Compagnie d'archers du Bois de la Voivre, a été approuvée. Elle précise les règles d'utilisation d'une parcelle de forêt communale.

Le 18/09/2013 par Daniel Daucourt

Tous les travaux en bonne voie

Lors du dernier conseil municipal de Morvillars, l'information a pris une grande part, ce qui ne nécessitait aucun vote.

Les élus ont fait un point sur les travaux de l'église, qui comportent notamment la réfection du circuit électrique. Un maître d'œuvre a déjà été désigné. Les devis arrivent et le choix sera arrêté autour du 8 octobre. Le début de travaux est programmé au 4 novembre. Par ailleurs, un expert est attendu pour les dégâts des eaux.

En ce qui concerne la salle paroissiale, une solution sera cherchée, la commune de Méziré pouvant proposer des solutions. Au cimetière, quelques soucis relevés vont être réglés, mais le travail est long, a précisé Françoise Ravey, maire de Morvillars.

Les travaux à l'école vont bon train. Lydie Baumgartner, première adjointe, a rappelé que pour récupérer les enfants au périscolaire, il faudra passer par la porte de derrière et cela à partir de 16 h 50 (mise en place au 8 octobre).

En ce qui concerne la médiathèque, il va falloir chercher des solutions : le coût annuel de 100 000 € pour un gain de 225 à 400 € ne peut perdurer. Préfet, conseil général, direction régionale des affaires culturelles et municipalité travaillent conjointement pour trouver des solutions.

Lors de la réunion, un long débat s'est engagé sur le réseau de bus Optymo 2 – où tout a déjà été dit par ailleurs.

Le site internet communal sera mis à jour au fil de l'eau. 24 000 pages ont été lues en un mois.

Le reste des délibérations a été adopté à l'unanimité. Les Domaines sont chargés de l'estimation de biens communaux qui seront mis en vente : il s'agit de la maison au 14, rue de la Fontaine, de l'ancienne mairie et du presbytère.

Un appel d'offres est lancé pour obtenir de meilleures conditions tarifaires sur le gaz de ville.

La municipalité a décidé de poursuivre juridiquement les locataires ne régularisant pas le paiement de leur loyer dans les logements communaux, cela pouvant aller jusqu'à l'expulsion.

Le 2/10/2013

Un long débat sur Optymo 2

Optymo 2 a fait débat lors du conseil municipal de lundi à l'instant même où Mme Ravey a précisé à l'ensemble du nombreux public avoir rencontré M Proust pour lui commenter les soucis rencontrés, précisant qu'elle faisait remonter toutes les informations venues des utilisateurs.

Lors de cette rencontre, M. Proust s'était engagé à régler les problèmes. A peine son propos achevé, la réaction du public ne s'est pas fait attendre : « Nous savons bien que ni êtes pour rien, mais M. Proust fait ce qu'il veut, tout pour Belfort ! » disait l'un. « Ce matin, j'étais aussi au blocage du collège, là les bus arrivaient à 8 h pour une rentrée à 8 h » a dit un autre. Pour un autre encore, « les chauffeurs de bus ne s'arrêtent même pas pour ramasser les enfants », « et si l'on rate une correspondance, par exemple à la gare TGV, on n'est pas près de rentrer ». « Si l'on n'a pas internet, pas moyen de connaître les horaires ». Cette litanie a duré un bon moment avant que le Maire, reconnaissant elle aussi avoir du subir certaines imperfections du transport, de façon à calmer les esprits, propose de convier M. Proust à une réunion publique. Réponse dans la salle : « Oui, mais avec les autres communes concernées ». Affaire à suivre.

Le 4/10/2013

Une réponse sans polémique

Mme Ravey a souhaité s'exprimer eu égard à ce qui a pu être dit lors du dernier conseil municipal de Méziré. « Le maire de Morvillars s'étonne des propos tenus dans la presse par quelques élus de Méziré concernant les biens en indivision entre les deux communes (église, presbytère et cimetière). Les élus de Morvillars ont pris leurs responsabilités, ils ont tendu la main à leurs homologues mézirois et créé une commission intercommunale des biens en indivision. Il nous semblait évident que les élus de Méziré aborderaient les questions dans ce cadre ».

« Quant aux travaux nécessaires, rappelons que nous ne pouvons pas dépenser l'argent que nous n'avons pas. Toutefois, nous faisons tout pour saisir les opportunités de financement comme celle de la fondation du patrimoine qui ne se représentera plus. Techniquement, les dossiers sont en cours d'étude et de finalisation. Administrativement, il est à noter que Morvillars a mené systématiquement toutes les demandes de subventions ».

« Les élus de Méziré sont donc invités à nourrir de leur réflexion l'ensemble des dossiers, y compris le cimetière, qui est à lui seul un vaste chantier représentant des mois d'efforts en commun (reprise des plans, du règlement intérieur, des tarifs de concessions, etc.) que nous avons pour notre part déjà engagé ».

« Effectivement, si certains travaux d'entretien avaient été engagés durant ces dernières décennies, nous ne serions pas dans l'urgence à gérer des situations comme cela. L'église n'en serait pas où elle est aujourd'hui, de même que le presbytère. Alors retrouvons-nous les manches, les outils sont en place. Nous nous sommes préparés à un travail collectif. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et quoiqu'il en soit le travail est toujours préférable à la polémique et profitable à nos administrés » conclut le maire. Le 4/10/2013

Nettoyage d'automne



Si l'on connaît le nettoyage de printemps, Morvillars se met au nettoyage d'automne. L'idée a germé dans l'esprit des élus à la suite des journées du patrimoine et de la visite de l'église, du presbytère et de l'ancienne mairie.

Des citoyens avaient alors fait remarquer les mousses et mauvaises herbes qui parsemaient le pourtour des monuments et ont proposé leurs aides pour rendre attrayant les lieux.

Ainsi, les élus ont programmé samedi dernier dès 8 h et jusqu'à l'heure de l'apéritif offert, ce nettoyage d'automne.

Une bonne douzaine de bénévoles, le maire et ses colistiers se sont retrouvés devant le parvis de l'église, avec binettes, brouettes et balais, mais sans produits chimiques, la municipalité ayant opté pour le « zéro pesticide ».

« Il est évident que d'avoir choisi cette solution rend le travail plus long et plus répétitif. Mais la protection de notre environnement n'a pas de prix. Il est clair que notre employé communal Philippe Desforges, ne pourrait pas faire seul ce travail, d'où la mobilisation de bénévoles », soulignait Françoise Ravey. Cette matinée consacrée au pourtour et aux escaliers d'accès de l'église en appelle d'autres. Le 24/10/2013

Entre église et ancienne gare

Le conseil municipal de Morvillars s'est réuni autour du maire, Françoise Ravey, mardi soir.

La commission intercommunale Morvillars-Méziré s'est réunie autour du dossier de l'église et du presbytère. À l'église, il s'agissait du choix d'entreprise pour la remise aux normes, quatre ayant répondu à l'appel d'offres. L'entreprise Trasser obtient le marché avec pour close importante, le début des travaux le 4 novembre et leur achèvement le décembre. Les travaux d'extérieur seront étudiés à partir de janvier.

Pour les ventes de bien communaux, outre celle du presbytère actée en indivision avec Méziré et estimée à 190.000 €, il est à noter celle de la maison face à la médiathèque pour 104.000 € et de l'ancienne mairie pour 170.000 €, estimation faite par les domaines.

Pour l'ancienne gare, mise en vente, Françoise Ravey explique que pour obtenir plus de données, il est bon de préempter. Cela n'engage pas la mairie, mais ce bien est central et demande la réflexion.

Les autres points

Périscolaire.- Une bonne nouvelle concerne le budget pour la construction du périscolaire. Du montant total en 2013, 77 % de la somme proviennent de subventions soit un montant de 281.245 €, notamment par l'intermédiaire de l'enveloppe parlementaire du sénateur Jean-Pierre Chevènement (50.000 €) et de la Caf (45.385 €). Reste à la charge de la commune la somme 99.955 €.

Commissions scolaires.- A la suite du départ de Nora Mansour, il y a lieu de compléter les commissions. Affaire périscolaire : Mme Baumgartner (titulaire), M. Treiber (suppléant). Solidarité action sud : Mme Zumbihl (titulaire), Mme Lavie (suppléante). Conseil d'administration du collège : M. Spadaro (suppléant). Affaire scolaire : M. Spadaro (titulaire).

Conventions.- Une convention pour servitude de passage avec la CAB pour accès au réseau devant le presbytère. Nouvelle convention avec le conseil général pour la restauration scolaire.

Forêt.- Le programme ONF 2014 a été validé.

Bourse aux livres.- Une bourse aux livres aura lieu le 16 novembre à la médiathèque. Les tarifs des livres votés sont 0,50 et 1 €.

Église.- Un accord entre communes pour le chauffage de l'église, la pose d'une cuve à la chaufferie et la suppression de la cuve extérieure a été approuvé. Le 24/10/2013

Conseil municipal : rectificatifs

Plusieurs erreurs se sont glissées dans le compte rendu (l'ER du 24 octobre) de la dernière séance du conseil municipal de Morvillars

Concernant la vente des biens communaux, la petite maison en face de la médiathèque a été vendue 50.000 € (et non 104.000 €) et l'ancienne mairie-école 270.000 € (et non 170.000 €)

Concernant la remise aux normes de l'église, il s'agit de travaux d'électricité. Deux entreprises (et non quatre) avaient répondu à l'appel d'offres et c'est l'entreprise Strasser qui a été retenue. La date d'achèvement des travaux est prévue pour le 16 décembre.

Les subventions pour les travaux du périscolaire représentent 74 % (et non 77 %) du montant.

Enfin, concernant les commissions scolaires, Jean-Daniel Treiber est suppléant de la commission des affaires périscolaires, Vincent Spadaro est suppléant au conseil d'administration du collège, et Joëlle Zumbihl est titulaire de la commission Solidarité action sud. Le 25/10/2013

Conseil municipal : précision

Lors de la dernière séance du conseil municipal de Morvillars, il a été question de la petite maison en face de la médiathèque et de l'ancienne mairie-école. Ces deux bâtiments sont mis en vente - et non déjà vendus comme mentionné dans notre édition du vendredi 24 octobre. Le premier bien est proposé au prix de 50.000 euros, le second au prix de 270.000 euros. Nos excuses aux intéressés.

Le 26/10/2013

Les nouveaux cantons hors Belfort

LE PROJET DE DÉCRET garde le nom de « canton » pour les circonscriptions électorales. Chaque canton créé prend le nom de la localité la plus peuplée. Le nombre d'habitants pour les nouveaux cantons varie de 14.095 à 17.757. Les découpages prennent en considération le périmètre des communautés de communes pour ne pas disperser des communes d'une même communauté entre plusieurs cantons.

Canton de Grandvillars

Angeot, Autrechêne, Bessoncourt, Bethonvilliers, Boron, Brebotte, Bretagne, Chavanatte, Chavannes-les-Grands, Cunelières, Eguenigue, Fontaine, Fontenelle, Fousse-magne, Frais, Froidefontaine, Grandvillars, Grosne, Lacollonge, Lagrange, Larivière, Menoncourt, Méziré, Montreux-Château, Morvillars, Novillard, Petit-Croix, Phaffans, Recouvrance, Reppe, Suarce, Vauthiermont, Vellescot : 16.641 habitants.

Les abords de l'église remis en valeur par des bénévoles



Des bénévoles au travail pour une métamorphose du grand escalier menant à l'église.

Répondant à l'appel de la municipalité, une vingtaine de bénévoles était à pied d'œuvre samedi matin aux alentours de l'église de Morvillars.

Le maire, les adjointes et les membres du conseil municipal avaient été rejoints par de nombreux habitants du village, désireux d'apporter un coup de main pour redonner un aspect plus accueillant à ce secteur, un des hauts lieux du patrimoine architectural de la commune.

De nouveaux travaux

Armés de pelles et pioches mais aussi d'une tronçonneuse, d'un nettoyeur haute pression, d'un 4X4 et d'une remorque mis à disposition par les participants, ils ont littéralement transformé, en une matinée, le grand escalier qui mène à l'église depuis la route départementale. Ils lui ont ainsi redonné son aspect originel, en le désherbant et en abattant les arbres qui l'obstruaient partiellement.

Un énorme travail effectué dans la bonne humeur, salué comme « un remarquable acte de foi » par l'abbé André Vauchy, curé de la paroisse, présent sur les lieux.

Pour les participants, il s'agissait surtout, dans un esprit tout à fait convivial, d'apporter leur contribution à cette opération intitulée « J'aime ma commune », destinée à améliorer le cadre de vie de leur village.

Devant le succès remporté par cette initiative, le maire, Françoise Ravey, listait déjà les futurs travaux à envisager dans le même cadre, pour les prochains mois : la mise en peinture de la rampe de cet escalier, désormais bien visible, mais aussi le nettoyage du cimetière intercommunal et de la place du marché. Les bonnes volontés seront donc à nouveau sollicitées à Morvillars dans un très proche avenir. Le 10/11/2013

L'essentiel du Morvi'light

Vite lu vite su... le nouveau bulletin de la commune résume chaque mois ou presque, en quatre pages, ce qu'il faut savoir sur la vie municipale. Avec d'abord son agenda : actions solidaires, célébrations, activités pour les aînés et rendez-vous festifs, rien n'échappe en quelques lignes à l'essentiel. Sur la vie de la cité, on notera par exemple la date limite du 29 novembre pour bénéficier d'un lot d'affouage. Et surtout la vente de plusieurs biens communaux parmi lesquels figurent une petite maison située au 14 rue de la Fontaine, le presbytère ou encore l'ancienne mairie-école. Reste aussi la célébration de la Grande Guerre et l'appel lancé, comme dans beaucoup de communes, « à toutes les personnes qui disposeraient de documents, textes, cartes postales pour constituer un recueil sans précédent ». La commune vient en effet d'obtenir, au niveau national, une labellisation pour cette commémoration. Et Françoise Ravey, de demander « à tous les bénévoles de s'investir : que ce soient les musiciens pour les commémorations ou les bricoleurs pour aider les collégiens et les élus à restaurer le cimetière national militaire ».

Enfin, à propos des rythmes scolaires, la mairie a mis en place « des temps de concertation avec les parents d'élèves et les enseignants » pour déterminer le choix de la demi-journée de classe supplémentaire qui verra le jour à la prochaine rentrée. Le 22/11/2013

Les jouets de la solidarité



Une centaine de jouets ont déjà été collectés.

Le Père Noël prépare déjà sa tournée, à en croire les enfants du périscolaire de Morvillars. Depuis le 18 novembre et jusqu'à la fin du mois tous les enfants et leurs parents sont en effet conviés à apporter les jouets non utilisés afin de les remettre au service de pédiatrie de l'hôpital de Belfort.

« C'est la seconde année que cette opération est lancée », soulignent en chœur Isabelle Bandi-Marchand, l'animatrice du centre communal d'action sociale (CCAS), et Mathieu Langlois, directeur des Francas. « Et les jouets seront remis lors d'une visite aux enfants hospitalisés le 10 décembre prochain. »

Des jouets d'intérieur de préférence sans pile, pour des enfants de 0 à 6 ans naturellement en bon état qui seront emballés.

Cette action fait également suite à celle des bouchons qui se poursuit durant toute l'année et qui s'inscrit dans une opération de solidarité avec le CCAS que parents et enfants de la commune ont à cœur de mener. En milieu de semaine, plus d'une centaine de jouets étaient déjà arrivés au château communal.

Le 2/12/2013

Rythmes scolaires : une motion au ministre

Dernière séance de l'année pour les élus de Morvillars avec à l'ordre du jour le difficile dossier des rythmes scolaires.

Avec d'abord, en marge, les importants travaux en cours au-dessus de l'école pour aménager les locaux destinés au périscolaire. C'est une somme de 281.000 € que la municipalité investit dans ce chantier avec comme d'habitude son lot de surprises puisqu'en raison des plus et moins-values, les élus ont voté un crédit supplémentaire de 26.000 €.

Mais c'est le dossier lui-même des rythmes scolaires qui a monopolisé les débats. « On se hâte lentement », note Françoise Ravey, le maire, après les explications de Lydie Baumgartner en charge du dossier et des négociations avec les enseignants et les parents d'élèves.

« Inégalités »

Sans entrer dans le détail des nouveaux horaires, on retiendra que « les élus ne sont pas contre une semaine de 4,5 jours mais que la réforme telle qu'elle est posée ne donne pas beaucoup de souplesse aux communes et sera une source d'inégalités entre la ville et le milieu rural ».

Et Françoise Ravey d'expliquer que « jamais, à Morvillars, les enfants ne pourront par exemple faire du théâtre ou de l'animation musicale à 44 € de l'heure par animation comme le propose la Communauté de l'agglomération belfortaine ».

Dans cette affaire « l'intérêt de l'enfant est trop dilué puisque toute la charge repose sur les communes ». Un sentiment selon le premier magistrat largement partagé par les maires lors de leur récent congrès à Paris.

Reste encore le coût estimé à plus de 23.000 € qui nécessitera l'embauche de six animateurs à temps partiel alors que quatre agents communaux seulement sont susceptibles actuellement d'encadrer les enfants. Du coup, les propositions de la commune seront tout de même transmises à l'inspection académique pour la date butoir du 11 décembre, mais, dans une motion, prise à l'unanimité les élus vont faire savoir au ministre toutes leurs critiques concernant la mise en place de cette réforme.

Le 12/12/2013

Les brèves du conseil

Lors de la dernière séance du conseil municipal (lire l'ER du 12 décembre), les élus de Morvillars ont traité les points suivants.

Conventions.- Les élus ont encore approuvé une nouvelle réglementation concernant l'occupation des salles communales dès lors que rien n'existait jusqu'ici. « C'est un gage de bon fonctionnement qui limite et cadre les choses », a souligné Joëlle Zumbihl, 3e adjointe. Par ailleurs, trois conventions ont été passées avec les représentants du foot en salle pour l'occupation du gymnase, le club d'aéromodélisme de Phaffans pour occuper la halle d'exposition pour faire voler ses petits avions en morte-saison, tandis que l'atelier de scrapbooking se voit aussi accorder une salle.

Dématérialisation.- La comptabilité et les bordereaux qui représentaient des kilos de documents pourront être dématérialisés, autrement dit envoyés par mail avec une signature électronique du maire, grâce au Siagep, le syndicat d'aide à la gestion des communes qui va acquérir un logiciel spécial.

Plan forestier.- La forêt intercommunale de Morvillars-Méziré, d'une superficie de 130 ha, va bénéficier d'un aménagement sur une durée de 20 ans. Vincent Spadaro a expliqué les tenants et les aboutissants de ce plan de mise en valeur. Bon an mal an, la forêt produit en effet plus de 600 m³ de bois et en particulier de beaux chênes sessiles et pédonculés. On notera encore que les affouagistes ont repris du service. Ils sont en effet 25 à faire leur bois de chauffe moyennant un coût du stère de 10 euros.

Vœux.- La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 11 janvier à partir de 18 h. Le maire, Françoise Ravey, a indiqué que, contrairement aux années précédentes, elle se déroulerait non pas dans la cour du Château communal mais au chaud.

Le 14/12/2013

Déjà Noël pour les anciens



Lydie Baumgartner et Joëlle Zumbihl ont remis les colis.

Après-midi convivial pour les personnes âgées, ce milieu de semaine dernière. La salle de la mairie était en effet pleine pour le goûter organisé par le CCSA. « Ce moment c'est l'occasion de créer un lien de convivialité, de prendre soin des personnes âgées et de faire un mélange de générations », explique Lydie Baumgartner, première adjointe. L'invitation était destinée aux plus de 65 ans : 50 de ces personnes sont seules et 24 sont en couple. Mais ce sont les plus de 70 ans qui ont reçu un colis : de quoi agrémenter les fêtes de fin d'année avec naturellement un bloc de foie gras mais aussi bien d'autres délicieuses gâteries.

Le 17/12/2013

Des jouets pour les enfants



Une remise qui a fait des heureux

Après la collecte... la distribution. Voici quelques semaines que l'accueil périscolaire a lancé l'action de solidarité « un jouet pour un sourire ». Il s'agissait, avec les enfants et leurs parents, de récolter le maximum de jouets afin d'apporter joie et sourires aux enfants malades du service pédiatrique de l'hôpital de Belfort. Une première opération a consisté à répertorier, trier les jouets en bon état et de préférence sans pile. Puis ensuite de réaliser de jolis paquets cadeaux avant de jouer au père Noël.

Pour ce faire, les animateurs de l'accueil périscolaire, accompagnés d'un membre du CCAS, se sont rendus à l'hôpital au service pédiatrie pour remettre à une éducatrice du service, Sylviane Seguin, la centaine de jouets récoltés par les enfants de l'accueil et ce pour la plus grande joie des enfants malades accueillis dans le service.

Le 21/12/2013

Le centenaire de 14-18 se prépare



La tombe de Thomas Robertson, la seule d'un soldat anglais dans le Territoire de Belfort.

« Nous avons un devoir de mémoire, nous nous devons de participer à ce grand moment historique qu'est la célébration du centenaire de la guerre de 14-18. »

Devant un parterre imposant constitué par le directeur de cabinet du préfet, Alexis Bevillars, d'associations d'anciens combattants, d'enseignants et d'autres personnalités Françoise Ravey, le maire, a lancé la première réunion de préparation de célébration du centenaire retenu parmi les six du Territoire par la Mission du Centenaire. « Modeste au départ, ce projet implique le collège, les écoles, le lycée Viette de Montbéliard et il est devenu plus ambitieux avec de nombreuses ramifications », précise le maire.

La première réunion avait pour objectif de cerner le projet qui doit ne s'étaler rien de moins que sur quatre ans et qui sera lancé en 2014. Le travail devrait comporter trois axes avec une approche pédagogique en direction de la jeunesse, la restauration de la nécropole et l'histoire elle-même.

L'histoire justement, cette première rencontre a permis d'en avoir une idée très précise avec le remarquable travail accompli par Patrice Boufflers, ancien directeur d'école et correspondant du Pays, avant qu'il ne s'expatrie en Haute-Savoie. Dans un document de 75 pages, il retrace l'histoire de la nécropole, du cimetière militaire avec la seule tombe d'un soldat étranger, celle de l'Anglais Thomas Robertson, ou encore celle de « l'Ambulance ».

Au plus fort de la Grande Guerre, les alentours du château communal d'aujourd'hui accueilleraient en effet 3.000 lits de soldats blessés dont il ne reste aujourd'hui malheureusement plus aucune trace. L'histoire encore avec la visite du Maréchal Pétain en février 1918, venu visiter cette « Ambulance ».

Vulgariser

« Il s'agit au travers de cet événement d'importance de vulgariser tout ce moment de notre passé, de le rendre abordable à tous et de transmettre ce chapitre de notre histoire », souligne Patrice Boufflers. Pour l'heure, outre la réalisation d'un court-métrage par les lycéens du Viette, un travail sur les témoignages à travers la littérature conduit par Marcel Guignard du Théâtre du Pilier, et la remise en état de la nécropole avec l'implication des écoles primaires et l'office national des anciens combattants, l'association Vivre ensemble de Brebotte pourrait elle aussi participer à l'opération, avec la mise en valeur de la paix et de l'Armistice au terme de la célébration. Et pourquoi pas d'un grand son et lumière comme l'association sait si bien le faire.

Le 22/12/2013